

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE SANTE

ANNEXE A LA LOI DE REGLEMENT POUR

2021

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille les parties suivantes :

- *Le bilan stratégique du programme :*
 - o la présentation du programme
 - o l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.
- *Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire :*
 - o le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
 - o le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.
- *Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs :*
 - o la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.
- *L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.
- *Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
MISSION SANTE	5
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PRESENTATION DE LA MISSION	6
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	9
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	9
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	10
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	11
PROGRAMME PREVENTION ET SECURITE SANITAIRES	12
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	13
PRESENTATION DU PROGRAMME	13
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	17
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	19
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	19
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	21
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	22
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	22
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	23
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	23
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	23
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	24
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24
PROGRAMME OFFRE ET ACCES AUX SOINS	25
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	26
PRESENTATION DU PROGRAMME	26
PRESENTATION DES ACTIONS	26
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	29
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	32
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	32
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	33
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	34
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	34
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	35
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	37
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	37
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	37
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	37
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	38
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	40
PROGRAMME LUTTE CONTRE LE SIDA	66
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	67

PRESENTATION DU PROGRAMME	67
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	70
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	72
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	72
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	73
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	74
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	74
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	75
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	75
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	75
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	76
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	76
 PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE SANITAIRE	 77
 BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	 78
PRESENTATION DU PROGRAMME	78
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	81
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	82
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	82
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	83
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	84
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	84
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	85
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	85
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	85

MISSION SANTE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES**

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales a pour mission générale d'assurer l'élaboration, de mettre en œuvre et d'évaluer la politique nationale de la Santé en vue de promouvoir, protéger ou restaurer la santé physique, mentale et sociale en République Gabonaise.

A ce titre, il est notamment chargé, en matière de promotion, de prestations de santé et de gouvernance :

- d'initier et promouvoir toutes les formes d'actions préventives et d'éducation collective ou individuelle de nature à améliorer l'état et le comportement de la population sur le plan de la santé ;
- d'assister techniquement tous les organismes publics ou privés dont l'action peut avoir des répercussions sur la santé de la population et notamment dans les domaines du contrôle de l'habitat, de la consommation de l'eau, de la production alimentaire, de la protection de l'environnement et de la santé au travail ;
- de prendre, en cas d'urgence, toutes les mesures nécessaires à la sécurité sanitaire du pays ;
- de promouvoir l'amélioration de la qualité des prestations des services de santé publics et privés ;
- de veiller à la mise en place d'un réseau sanitaire couvrant l'ensemble du pays ;
- de suivre, en concertation avec les autres ministères concernés, les options de coopération sanitaire liées à la politique sanitaire internationale à laquelle contribue le Gabon, et assurer le suivi de réalisation des programmes convenus ;
- d'autoriser l'ouverture, le transfert et ordonner la fermeture des structures sanitaires publiques et privées, conformément à la réglementation en vigueur ;
- de mettre en place les mécanismes de contrôle de la fabrication, de l'importation, de la vente, de la distribution et de la consommation des médicaments, vaccins, dispositifs médicaux, réactifs de laboratoires et toute substance active pouvant affecter l'état de santé ;
- de participer à la conception et à la mise en œuvre des mécanismes de contrôle sanitaire des denrées alimentaires, en collaboration avec les autres ministères concernés ;
- de suivre, en collaboration avec les autres départements concernés, l'ensemble des actions menées dans le domaine de l'assainissement et de l'hygiène publique sur l'ensemble du territoire national ;
- de doter la nation d'un système de santé efficace, souple et accessible à tous les citoyens.

La mission santé est segmentée en quatre programmes :

- Pilotage et Soutien à la Politique Sanitaire ;
- Prévention et sécurité sanitaires ;
- Offre et accès aux soins ;
- Lutte contre le sida.

La mission santé est, pour l'essentiel, en articulation avec les missions suivantes :

- Prévoyance sociale et solidarité nationale ;
- Education nationale ;
- Enseignement supérieur ;
- Défense nationale ;
- Administration du territoire.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les textes majeurs régissant le secteur de la santé se déclinent en lois et décrets.

Au titre des lois :

- la loi n°12/95 ratifiant l'ordonnance n°01/95 du 14 janvier 1995 portant orientation de la politique de la santé en république gabonaise ;
- la loi n°12/2006 du 9 novembre 2006 portant création et organisation de l'ordre national des pharmaciens du Gabon ;
- l'ordonnance n°008/PR/2021 du 19 février 2021 portant modification des dispositions de l'article 76 de l'ordonnance n°1/95 du 14 janvier 1995 portant orientation de la politique de la santé en République Gabonaise.

Au titre des décrets :

- le décret n°000252/PR/MSF du 18 octobre 2018 portant organisation du Ministère de la Santé ;
- le décret n°0326/PR/MS du 28 février 2013 portant attributions et organisation du ministère de la santé ;
- le décret n°000378/PR/MFPFRAME du 26 mai 2000 portant création, attributions et fonctionnement des inspections générales des services de ministère ;
- le décret n°000181/PR/MLSOS 25 janvier 2007, portant création, attribution et organisation de la Direction Générale de la Prévention sur le Sida ;
- le décret n°000066/PR/PM du 18 janvier 2008 portant attribution du secteur bien-être au ministère des affaires sociales, de la solidarité, de la protection de la veuve et de l'orphelin et de la lutte contre le sida ;
- le décret n°1325/PR/MPFRAME du 02 Octobre 1991 portant création et attributions de la fonction de secrétaire général de ministère, modifié par le décret n° 376/PR/MFPFRAME du 26 Mai 2000 ;
- le décret n°209/PR/MSP du 13 mars 2003 fixant les conditions d'habilitation et d'ouverture des établissements privés de formation professionnelle préparant aux carrières paramédicales ;
- le décret n° 1445/PR/MSPP du 28 novembre 1995 portant réglementation de l'importation, de la distribution et de la promotion des produits pharmaceutiques en République Gabonaise ;
- le décret n°0245/PR/MSPHP du 9 avril 2009 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Comité d'éthique pour les Sciences de la Vie et de la Santé ;
- le décret n°0142/PR/MSPS du 02 mars 2015 portant réorganisation des régions et des départements sanitaires ;
- le décret n°00147/PR/MS du 7 juin 2021 approuvant les statuts de l'Office Pharmaceutique National.

PRINCIPALES REFORMES

Les réformes majeures dans le secteur de la santé sont les suivantes :

- la réorganisation des régions et des départements sanitaires ;
- la création des directions départementales de Santé ;
- la création de sept (07) directions centrales ;
- la transformation de la Cellule d'Observation de la Santé Publique en Observatoire national de la Santé Publique ;
- la transformation de l'Office Pharmaceutique National en société d'Etat ;
- la transformation de la DMP en Agence Nationale du Médicament et Autres Produits de Santé ;
- la transformation des hôpitaux régionaux en Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) et des centres médicaux en hôpitaux départementaux ;
- le passage du CHUA de la mission santé à la mission défense ;
- la mise en place du financement basé sur la performance (PBF) ;
- la création du laboratoire Professeur Daniel GAHOUMA et de l'hôpital de campagne d'Agondjé pour la riposte de la covid-19 ;
- la création d'une Commission Médicale de l'établissement dans les Centres Hospitaliers Universitaires ;
- la mise en place de la Cellule Permanente du Dialogue Social.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires	Taux d'exécution des travaux de réhabilitation de 29 centres médicaux	%	N/A	70	38	-32	70
	Taux d'exécution des travaux de réhabilitation de 06 centres de santé	%	N/A	70	100	30	100
	Taux d'exécution des travaux de réhabilitation de l'institut des maladies infectieuses	%	N/A	50	95	45	100
	Taux de réalisation de l'étude sur la réhabilitation de l'hôpital Paul Igamba de Port-Gentil	%	N/A	100	100	0	100
	Taux d'exécution des travaux de réhabilitation des CHR Oyem, Mouila, Tchibanga et Franceville	%	N/A	100	50	-50	100
	Taux d'exécution des travaux de réhabilitation de l'école interprovinciale de Mouila	%	N/A	100	100	0	100
	Taux d'exécution des travaux d'achèvement des hôpitaux départementaux de Ntoum, Moabi et de Mayumba	%	N/A	80	33	-47	100
	Taux d'exécution des travaux de réhabilitation et d'équipement de l'hôpital psychiatrique de Mélen	%	N/A	70	70	0	100
Réduire la mortalité maternelle et infantile	Nombre de doses de vaccins polio achetées	%	N/A	84 799	0	-84 799	90 000
	Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois vaccinés au penta3	%	63%	90	75	-15	100
	Pourcentage de femmes enceintes vaccinées par au moins 2 doses de VAT	%	43%	90	47	-43	100

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en 2021 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) - (d)
25.829:	Prévention et sécurité sanitaire	91 514 299 395	28 741 698 115	62 772 601 280	91 514 299 395	28 741 698 115	62 772 601 280
25.829.1:	Vaccination	31 768 701 653	9 198 000 000	22 570 701 653	31 768 701 653	9 198 000 000	22 570 701 653
25.829.2:	Hygiène sanitaire	101 550 222	40 917 667	60 632 555	101 550 222	40 917 667	60 632 555
25.829.3:	Education et sensibilisation sur les pathologies	15 290 415 633	13 421 052	15 276 994 581	15 290 415 633	13 421 052	15 276 994 581
25.829.4:	Contrôle de la qualité des médicaments et des produits spécifiques	82 981 710	6 150 517	76 831 193	82 981 710	6 150 517	76 831 193
25.829.5:	Protection maternelle et infantile	144 424 427	89 217 061	55 207 366	144 424 427	89 217 061	55 207 366
25.829.6:	Prévention et lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles	44 126 225 750	19 393 991 818	24 732 233 932	44 126 225 750	19 393 991 818	24 732 233 932
25.836:	Offre et accès aux soins	91 084 170 773	24 812 176 334	66 271 994 439	91 084 170 773	24 812 176 334	66 271 994 439
25.836.1:	Développement, équipement et maintenance des infrastructures sanitaires	51 935 594 711	22 292 708 421	29 642 886 290	51 935 594 711	22 292 708 421	29 642 886 290
25.836.2:	Développement des ressources humaines du secteur sanitaire	2 077 152 147	1 538 232 517	538 919 630	2 077 152 147	1 538 232 517	538 919 630
25.836.3:	Accès au médicament et aux produits spécifiques	37 009 533 829	941 125 506	36 068 408 323	37 009 533 829	941 125 506	36 068 408 323
25.836.4:	Transfert et évacuation sanitaires	61 890 086	40 109 890	21 780 196	61 890 086	40 109 890	21 780 196
25.843:	Lutte contre le SIDA	3 881 227 440	2 015 455 976	1 865 771 464	3 881 227 440	2 015 455 976	1 865 771 464
25.843.1:	Prévention et lutte multisectorielle contre le SIDA	268 770 052	45 455 976	223 314 076	268 770 052	45 455 976	223 314 076
25.843.2:	Prise en charge des malades du SIDA	3 612 457 388	1 970 000 000	1 642 457 388	3 612 457 388	1 970 000 000	1 642 457 388
25.850:	Pilotage et Soutien à la politique sanitaire et de la prévoyance sociale	4 591 212 388	101 081 958	4 490 130 430	4 591 212 388	101 081 958	4 490 130 430
25.850.1:	Pilotage de la stratégie ministérielle	137 095 899	72 080 000	65 015 899	137 095 899	72 080 000	65 015 899
25.850.2:	Coordination administrative	4 454 116 489	29 001 958	4 425 114 531	4 454 116 489	29 001 958	4 425 114 531
Total pour la mission		191 070 909 996	55 670 412 383	135 400 497 613	191 070 909 996	55 670 412 383	135 400 497 613

Explication des principaux écarts :

La mission Santé a reçu, pour l'exercice budgétaire 2021, une allocation budgétaire globale de **191 070 909 996 FCFA**. Ce montant a été exécuté à hauteur de **55 670 412 383 FCFA**, soit un taux global d'exécution de **29,1%**.

L'écart de **135 400 497 613 FCFA** correspond à la réserve obligatoire qui n'a pas été levée, en lien avec les mesures de régulation budgétaire supplémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat et enfin aux difficultés rencontrées dans l'exécution des crédits.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
25.829:Prévention et sécurité sanitaire	91 514 299 395	28 741 698 115	62 772 601 280	91 514 299 395	28 741 698 115	62 772 601 280
Titre 2. Dépenses de personnel	16 703 999 291	-	16 703 999 291	16 703 999 291	-	16 703 999 291
Titre 3. Dépenses de biens et services	64 799 064 489	27 632 896 303	37 166 168 186	64 799 064 489	27 632 896 303	37 166 168 186
Titre 4. Dépenses de transfert	10 011 235 615	1 023 055 812	8 988 179 803	10 011 235 615	1 023 055 812	8 988 179 803
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	85 746 000	- 85 746 000	-	85 746 000	- 85 746 000
25.836:Offre et accès aux soins	91 084 170 773	24 812 176 334	66 271 994 439	91 084 170 773	24 812 176 334	66 271 994 439
Titre 2. Dépenses de personnel	47 816 385 060	12 188 000	47 804 197 060	47 816 385 060	12 188 000	47 804 197 060
Titre 3. Dépenses de biens et services	10 890 462 895	8 646 636 891	2 243 826 004	10 890 462 895	8 646 636 891	2 243 826 004
Titre 4. Dépenses de transfert	12 609 029 294	10 760 206 898	1 848 822 396	12 609 029 294	10 760 206 898	1 848 822 396
Titre 5. Dépenses d'investissement	19 768 293 524	5 393 144 545	14 375 148 979	19 768 293 524	5 393 144 545	14 375 148 979
25.843:Lutte contre le SIDA	3 881 227 440	2 015 455 976	1 865 771 464	3 881 227 440	2 015 455 976	1 865 771 464
Titre 2. Dépenses de personnel	346 867 440	-	346 867 440	346 867 440	-	346 867 440
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 525 000 000	2 015 455 976	1 509 544 024	3 525 000 000	2 015 455 976	1 509 544 024
Titre 4. Dépenses de transfert	9 360 000	-	9 360 000	9 360 000	-	9 360 000
25.850:Pilotage et Soutien à la politique sanitaire	4 591 212 388	101 081 958	4 490 130 430	4 591 212 388	101 081 958	4 490 130 430
Titre 2. Dépenses de personnel	4 441 212 388	-	4 441 212 388	4 441 212 388	-	4 441 212 388
Titre 3. Dépenses de biens et services	150 000 000	101 081 958	48 918 042	150 000 000	101 081 958	48 918 042
Total pour la mission	191 070 909 996	55 670 412 383	135 400 497 613	191 070 909 996	55 670 412 383	135 400 497 613
Dont :						
Titre 2. Dépenses de personnel	69 308 464 179	12 188 000	69 296 276 179	69 308 464 179	12 188 000	69 296 276 179
Titre 3. Dépenses de biens et services	79 364 527 384	38 396 071 128	40 968 456 256	79 364 527 384	38 396 071 128	40 968 456 256
Titre 4. Dépenses de transfert	22 629 624 909	11 783 262 710	10 846 362 199	22 629 624 909	11 783 262 710	10 846 362 199
Titre 5. Dépenses d'investissement	19 768 293 524	5 478 890 545	14 289 402 979	19 768 293 524	5 478 890 545	14 289 402 979

Explication des principaux écarts :

Titre 2 : le niveau d'exécution de **12 188 000 FCFA** correspondant aux salaires des agents de la MONP. L'écart de **69 296 276 179 FCFA** correspond aux crédits de la solde permanente des agents du Ministère de la Santé qui est gérée en centralisée par le Ministère du Budget.

Titre 3 : pour une allocation budgétaire de **79 364 527 384 FCFA**, les crédits en biens et services ont été exécutés à hauteur de **38 396 071 128 FCFA**, soit un taux d'exécution de **48,4%**. Le solde de **40 968 456 256 FCFA** se justifie par la réserve obligatoire non levée et les mesures de régulation budgétaire.

Titre 4 : Sur une inscription de **22 629 624 909 FCFA**, les crédits de ce titre ont été exécutés à hauteur de **52,1%**. L'écart de **10 846 362 199 FCFA** s'explique par la réserve obligatoire non levée et les mesures de régulation budgétaire.

Titre 5 : les crédits liés à l'investissement au sein de la mission santé ont été exécutés à hauteur de **27,7%** des prévisions. L'écart de **14 289 402 979 FCFA** se justifie par la réserve obligatoire non levée, en lien avec les mesures de régulation budgétaire supplémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat et par les difficultés rencontrées dans la passation des marchés publics.

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 3	403 971 759	0	0
Titre 5	2 257 770 179	0	0
Total des mouvements de CP	2 661 741 938	0	0

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 3	403 971 759	0	0	0
Titre 5	2 257 770 179	0	0	0
Total des mouvements de CP	2 661 741 938	0	0	0

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

La mission santé a enregistré trois mouvements de crédits :

- **Transferts**

Les mouvements de crédits effectués dans le cadre des opérations de transferts par la mission santé s'évaluent à **+2 661 741 938 FCFA** qui proviennent de la mission 23. Ces mouvements portent sur les titres 3 et 5.

- **Virements**

Aucun virement n'a été effectué au sein de la mission Santé.

- **Annulations**

La mission n'a pas enregistré des annulations des crédits.

- **Reports**

Aucun report n'a été effectué.

PROGRAMME PREVENTION ET SECURITE SANITAIRES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Prévention et Sécurité Sanitaire" englobe toutes les activités de prévention, de lutte contre les maladies et de promotion de la santé.

Les principales missions du programme sont la sensibilisation et l'éducation des populations sur les thèmes de l'hygiène et des maladies, la vaccination, la surveillance épidémiologique, le contrôle de qualité des médicaments et, en interne, la coordination de tous les programmes nationaux de santé.

Pour mener à bien ses missions, le programme doit s'articuler avec les programmes voisins que sont :

- "l'Offre et l'accès aux soins" qui comprend les activités et structures de prise en charge sanitaire ;
- "la Lutte contre le sida" qui englobe à la fois, sur le champ du VIH spécifiquement, les activités de prévention et de prise en charge ;
- et le "Pilotage et Soutien à la politique sanitaire, qui a pour mission principale d'appuyer en interne les agents de l'Administration du programme dans la réalisation de leurs missions, en favorisant l'amélioration des conditions de travail, la bonne gouvernance et la modernisation.

Le programme "Prévention et Sécurité Sanitaire" est piloté par le **Directeur Général de la Santé (DGS)**. Il a sous son autorité, dans le champ du programme, toutes les directions des programmes de lutte contre les maladies ainsi que les instituts et services déconcentrés dans la réalisation du Projet Annuel de Performance.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Vaccination

Cette action consiste à :

- planifier des campagnes de vaccination de rattrapage intégrées à l'administration de la vitamine A et au déparasitage des enfants de moins de 5 ans (4 dans l'année sur l'ensemble du territoire, une par trimestre) ;
- organiser la Semaine Nationale de la vaccination ;
- poursuivre les activités de vaccination en stratégie avancée/mobile dans les zones d'accès difficile ;
- organiser des campagnes de sensibilisation auprès des autorités locales, opérateurs économiques en faveur de la vaccination.

ACTION N° 2 : Hygiène sanitaire

Cette action contribue à :

- contrôler les normes de salubrité au niveau des frontières (ports, aéroports, gares...) ;
- promouvoir et contrôler les normes en matière d'hygiène de l'habitat sur toute l'étendue du territoire national ;
- promouvoir et vulgariser les méthodes appropriées d'assainissement autonome et collectif dans les grands centres urbains et ruraux ;
- surveiller les risques environnementaux pour la santé, en rapport avec les maladies d'origine hydrique, les maladies d'origine alimentaire, les maladies à transmission vectorielle et l'utilisation des produits chimiques ;
- contrôler la qualité de l'eau potable distribuée et des denrées alimentaires commercialisées sur toute l'étendue du territoire ;
- contrôler l'action des structures privées en charge de l'évacuation des ordures ménagères dans les grands centres urbains et sur toute l'étendue du territoire national ;
- fixer et contrôler les normes en matière d'hygiène des établissements publics et privés ;
- promouvoir le changement des comportements pour une prise en charge communautaire des problèmes d'hygiène publique, tant au niveau des individus que des familles, des établissements et des collectivités ;
- participer à la formation et au recyclage des personnels dans le domaine de l'hygiène publique, en collaboration avec les établissements de formation et les instituts de recherche concernés.

ACTION N° 3 : Education et sensibilisation sur les pathologies

Cette action permet au Programme Prévention et sécurité sanitaire de :

- participer à l'élaboration de plans de formation en matière de promotion de la santé, en collaboration avec les autres services compétents ;
- mettre en œuvre les stratégies de communication dans les structures hospitalières ;
- mettre en œuvre et d'analyser les activités de recherche sur la base des connaissances, attitudes et pratiques du public par rapport aux problèmes de santé ;
- mettre en œuvre les plans et les stratégies de communication éducationnelle portant sur les questions de santé ;
- participer à la conception et à la diffusion de supports éducatifs et informatifs de stratégies éducationnelles et communicationnelles ;
- mettre en œuvre et évaluer les activités de formation à l'intention de la communauté et des travailleurs de santé bénévoles comme partie intégrante de la stratégie de communication ;
- former les agents de santé communautaire à l'analyse et à la résolution des problèmes spécifiques de santé.

ACTION N° 4 : Contrôle de la qualité des médicaments et des produits spécifiques

Cette action vise, pour toutes les problématiques relevant de la qualité des médicaments et autres produits spécifiques en matière de santé, à :

- veiller à l'application des conventions et traités internationaux relatifs aux médicaments, aux stupéfiants, aux substances psychotropes et autres produits de santé ;
- veiller au respect de la réglementation nationale en matière d'importation, de distribution, de promotion, d'information des produits pharmaceutiques, et d'implantation des établissements à caractère pharmaceutique ;
- veiller à l'application de toute obligation découlant de traités, de conventions ou d'accords internationaux dans le secteur pharmaceutique ;
- délivrer les autorisations de mise sur le marché gabonais des produits pharmaceutiques et autres produits de santé ;
- proposer toutes mesures contribuant au développement de la recherche et des activités industrielles dans le domaine du médicament.

ACTION N° 5 : Protection maternelle et infantile

Cette action orientée vers la protection de la mère et de l'enfant permet de :

- concevoir les programmes et les projets qui visent à mener des actions préventives, promotionnelles et curatives en faveur de la mère et de l'enfant ;
- élaborer les supports éducatifs en santé maternelle et infantile ;
- définir les normes des prestations en santé maternelle et infantile, en collaboration avec les autres services compétents ;
- participer à l'élaboration des modules de formation et assurer la formation des formateurs au niveau national et régional ;
- participer à l'élaboration des programmes d'enseignement ;
- élaborer des outils de supervision et de collecte de données en santé maternelle et infantile en liaison avec l'Observatoire National de Santé Publique ;
- identifier des coordonnateurs régionaux des activités de santé maternelle et infantile ;
- coordonner, superviser et évaluer les activités des programmes et projets en rapport avec la santé maternelle et infantile ;
- participer à la conception et à la mise en œuvre des programmes visant la prévention de la transmission mère/enfant du VIH/SIDA et la prévention du paludisme chez le couple mère/enfant.

ACTION N° 6 : Prévention et lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles

Cette action consiste à :

- promouvoir les activités préventives et curatives contre les maladies transmissibles, et non transmissibles
- planifier et mettre en œuvre la lutte préventive contre les maladies transmissibles infectieuses et parasitaires (paludisme, tuberculose, infections respiratoires aiguës, maladies diarrhéiques, parasitoses intestinales, tétanos néonatal, rougeole, fièvre hémorragique à Ebola, chikungunya, ulcère de Buruli, trypanosomiase humaine africaine, lèpre, bilharziose, onchocercose) et les maladies non transmissibles (affections cardiovasculaires, diabète, cancers, maladies nutritionnelles, cécité, malvoyance, surdité, toxicomanies) ;

- assurer en liaison avec les autres services et départements compétents, la conception, la coordination, le contrôle, la supervision et l'évaluation de toutes les activités liées à la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles au niveau national ;
- promouvoir le partenariat intra et intersectoriel dans le cadre de la lutte préventive et curative contre la maladie ;
- contribuer à la mise en place et au fonctionnement du réseau de veille sanitaire ;
- participer au dispositif d'alerte sanitaire et proposer des mesures de lutte appropriées en fonction de la menace ;
- contribuer au contrôle de la publicité de tous les produits nocifs pour la santé, notamment l'alcool et le tabac.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme Prévention et sécurité sanitaire mène des actions à court, moyen et long terme en vue de minimiser les risques de contracter des affections. Les priorités du programme reposent sur les actions de promotion sanitaire, l'appropriation des méthodes de lutte contre les maladies, l'adhésion des populations aux campagnes de sensibilisation et de vaccination.

Le système sanitaire gabonais est organisé en 6 régions sanitaires et 35 départements sanitaires. Il est constitué de trois secteurs distincts : public, parapublic et privé.

Alors que le pays dispose d'un PIB comparable aux pays les plus développés d'Afrique, l'état de santé de la population gabonaise est quant à lui au niveau des pays les moins avancés. Les indicateurs de santé sont bien inférieurs à ceux fixés par l'OMS et l'UNICEF.

Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène : un climat et une flore équatoriale propices à la propagation de maladie, une forte prévalence du paludisme, des conditions d'hygiène déplorables dans certaines régions, un sous-équipement en infrastructures et des difficultés à piloter l'ensemble des structures et des programmes sur le territoire. Les populations ne disposent pas aujourd'hui d'un accès égal aux soins selon les régions : beaucoup d'habitations situées dans des zones d'accès difficiles sont enclavées. On constate en effet de fortes disparités à la fois en structures sanitaires et en ressources humaines sur le territoire. Le PNAS fait notamment mention d'une pénurie de personnel de santé ne permettant pas la mise en œuvre des paquets minimums d'activité (PMA) en zone rurale. Certaines structures sanitaires provinciales ne disposent pas de plusieurs spécialités, d'où le recours fréquent à des évacuations sanitaires vers Libreville.

Dans ce contexte, le Gouvernement a choisi de renforcer la place de la prévention sanitaire dans l'action sanitaire en général, afin de sortir du "tout curatif" en travaillant en amont sur ce qui peut empêcher la propagation des maladies et faire évoluer les comportements dans la durée. Encore beaucoup de Gabonais partagent des idées erronées sur le mode de contagion de certaines maladies, la vaccination ou les mesures d'hygiène. C'est donc un travail de fond sur le long terme que mène le programme Prévention sanitaire pour combattre les croyances traditionnelles et faire évoluer les mentalités.

Dans ce cadre, la Direction Générale de la Santé doit agir sur l'information mise à disposition des populations afin de prévenir les maladies transmissibles et non transmissibles, déployer toutes les actions possibles en faveur d'une amélioration des conditions de vie et d'hygiène et assurer la surveillance épidémiologique sur tout le territoire.

Dans le champ du programme, l'une des difficultés principales réside dans la faiblesse du système national d'information sanitaire qui ne couvre pas tout le territoire d'une part, et qui ne dispose pas des données de routine du secteur privé d'autre part ; aussi l'information de l'administration autour des maladies et des comportements est-elle incomplète. Par ailleurs, il n'y a pas suffisamment d'études réalisées permettant de bien cerner les besoins de la population. Les infrastructures et équipements de vaccination pèchent également par leur faible nombre. Afin de développer l'impact du programme sur l'état de santé des gabonais, il faudra donc à l'avenir renforcer les campagnes de sensibilisation à l'égard des populations mais également assurer l'accès de tous aux structures de prévention par un renforcement des capacités opérationnelles et humaines et une meilleure gestion des ressources existantes.

ENJEUX

- **Enjeu 1** : protéger l'ensemble de la population contre les risques sanitaires ;
- **Enjeu 2** : faire évoluer les comportements individuels et collectifs en matière de santé.

OBJECTIF N°1 : réduire la mortalité maternelle et infantile

- Résultat annuel attendu 1 : Assurer la vaccination gratuite à tous les enfants de 0 à 11 mois ;
- Résultat annuel attendu 2 : Assurer la vaccination gratuite à 90% des femmes enceintes.

OBJECTIF N°2 : réduire la prévalence des maladies transmissibles et non transmissibles et leurs facteurs de risque au sein de la population

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir dépisté au moins 50% des cas de tuberculose multi-résistant attendu et avoir traité 100% de tuberculose multi-résistant confirmé
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir réalisé 02 campagnes de sensibilisation liée à la consommation de tabac sur les groupes spécifiques

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Réduire la mortalité maternelle et infantile

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : assurer la vaccination gratuite de tous les enfants de 0 à 11 mois
- Résultat annuel attendu 2 : assurer la vaccination gratuite à 90% des femmes enceintes

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 75% d'enfants de 0 à 11 mois ont été gratuitement vaccinés
- Résultat annuel N°2 : 47% des femmes enceintes ont été gratuitement vaccinés

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Cible	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de doses de vaccins polio achetées	Nombre	N/A	N/A	84 799	0	-84799	86 919	90 000
Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois vaccinés au penta3	%	70	64	90	75	15	90	100
Pourcentage de femmes enceintes vaccinées par au moins 2 doses de VAT	%	52	43	90	47	43	90	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat 1 et 2 : en 2021, les performances du programme élargi de vaccination (PEV) de routine se sont améliorées comparativement à l'année 2020 grâce à l'organisation de cinq (5) passages d'Activités de Vaccination Intensifiées (AVI) financées par les partenaires

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Réduire la prévalence des maladies transmissibles et non transmissibles et leurs facteurs de risque au sein de la population

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir dépisté au moins 50% des cas de tuberculose multi-résistant attendu et avoir traité 100% de tuberculose multi-résistant confirmé
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir réalisé 02 campagnes de sensibilisation liée à la consommation de tabac sur les groupes spécifiques (en lien avec l'ADP)

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : résultat atteint
- Résultat annuel N°2 : résultat atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Cible	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de personnes dépistées à la tuberculose multi-résistante	%	N/A	50	60	72	+12	80	100
Taux de patient atteint de TBMR confirmé, traités	%	N/A	93	100	84	-16	100	100
Taux de réalisation des campagnes de sensibilisation sur les dangers du tabac	%	N/A	100	100	100	0	100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat 1 : En 2021, 122 cas de TB pharmaco-résistante étaient attendus. Nous avons diagnostiqué 88 cas de TB pharmaco-résistantes, soit 72% des personnes dépistées à la tuberculose pharmaco-résistante. Cependant, parmi ces 88 cas dépistés, seul 74 patients ont pu bénéficier d'un traitement antituberculeux de deuxième ligne soit 84% des personnes confirmées TB pharmaco-résistants mis sous traitement.

Au total, du fait de l'acquisition des appareils GENEXPERT dans toutes les régions sanitaires du pays nous arrivons à dépister plus de 70% des cas de TBMR attendus. Mais il convient d'améliorer la couverture sanitaire universelle dans tous les départements, en poursuivant l'intégration et la prise en charge de la TB dans toutes les formations sanitaires. Ce qui nous permettra de traiter rapidement tous les cas dépistés.

Résultat 2 : Plus de deux campagnes « STOP TABAC » ont été organisées en l'endroit de toutes les couches de la population

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a - b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) - (d)
25.829.1:Vaccination	31 768 701 653	9 198 000 000	22 570 701 653	31 768 701 653	9 198 000 000	22 570 701 653
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	22 968 701 653	9 198 000 000	13 770 701 653	22 968 701 653	9 198 000 000	13 770 701 653
Titre 4. Dépenses de transfert	8 800 000 000		8 800 000 000	8 800 000 000	-	8 800 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						
25.829.2:Hygiène sanitaire	101 550 222	40 917 667	60 632 555	101 550 222	40 917 667	60 632 555
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	49 810 953		49 810 953	49 810 953	-	49 810 953
Titre 3. Dépenses de biens et services	51 739 269	40 917 667	10 821 602	51 739 269	40 917 667	10 821 602
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						
25.829.3:Education et sensibilisation sur les pathologies	15 290 415 633	13 421 052	15 276 994 581	15 290 415 633	13 421 052	15 276 994 581
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	15 273 453 698	-	15 273 453 698	15 273 453 698	-	15 273 453 698
Titre 3. Dépenses de biens et services	16 961 935	13 421 052	3 540 883	16 961 935	13 421 052	3 540 883
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
25.829.4:Contrôle de la qualité des médicaments et des produits spécifiques	82 981 710	6 150 517	76 831 193	82 981 710	6 150 517	76 831 193
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	66 460 644	-	66 460 644	66 460 644	-	66 460 644
Titre 3. Dépenses de biens et services	16 521 066	6 150 517	10 370 549	16 521 066	6 150 517	10 370 549
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
25.829.5:Protection maternelle et infantile	144 424 427	89 217 061	55 207 366	144 424 427	89 217 061	55 207 366
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	32 797 129	-	32 797 129	32 797 129	-	32 797 129
Titre 3. Dépenses de biens et services	111 627 298	89 217 061	22 410 237	111 627 298	89 217 061	22 410 237
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
25.829.6:Prévention et lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles	44 126 225 750	19 393 991 818	24 732 233 932	44 126 225 750	19 393 991 818	24 732 233 932
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 281 476 867	-	1 281 476 867	1 281 476 867	-	1 281 476 867
Titre 3. Dépenses de biens et services	41 633 513 268	18 285 190 006	23 348 323 262	41 633 513 268	18 285 190 006	23 348 323 262
Titre 4. Dépenses de transfert	1 211 235 615	1 023 055 812	188 179 803	1 211 235 615	1 023 055 812	188 179 803
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	85 746 000	85 746 000	-	85 746 000	85 746 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	91 514 299 395	28 741 698 115	62 772 601 280	91 514 299 395	28 741 698 115	62 772 601 280
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	16 703 999 291	-	16 703 999 291	16 703 999 291	-	16 703 999 291
Titre 3. Dépenses de biens et services	64 799 064 489	27 632 896 303	37 166 168 186	64 799 064 489	27 632 896 303	37 166 168 186
Titre 4. Dépenses de transfert	10 011 235 615	1 023 055 812	8 988 179 803	10 011 235 615	1 023 055 812	8 988 179 803
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	85 746 000	85 746 000	-	85 746 000	85 746 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Au terme de l'exercice budgétaire 2021, le programme "Prévention et sécurité sanitaire" a enregistré un taux global d'exécution de **31,4%** contre **83,38%** en 2020. En effet, sur une prévision de **91 514 299 395 FCFA**, les crédits ont été exécutés à hauteur de **28 741 698 115 FCFA**. L'écart global se justifie entre autres par la non-levée de la réserve obligatoire, les délais réduits des engagements, le faible taux d'ouverture de crédit et l'ouverture tardive du budget.

Titre 2 : les crédits du titre 2 ont été exécutés, dans le cadre de la solde permanente, directement par la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques, notamment par la Direction de la Solde.

Titre 3 : Inscrits pour un montant total de **64 799 064 489 FCFA**, les crédits du titre 3 ont été exécutés à **42,6%** soit **27 632 896 303 FCFA**. On note un important écart de **37 166 168 186 FCFA**.

Titre 4 : les crédits du titre 4 ont été exécutés à **10,2%** soit un montant de **1 023 055 812 FCFA** contre une inscription budgétaire de **10 011 235 615 FCFA**. L'écart de **8 988 179 803 FCFA** est lié à la réserve obligatoire non levée.

Titre 5 : Aucune inscription budgétaire n'a été notée. Cependant, une exécution de **85 746 000 FCFA** a été enregistrée au profit du projet Gabon Egalité.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas eu de mouvements de fongibilité au sein du programme.

Virements

Aucun virement signalé

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	25.829:Prévention et sécurité sanitaire	Titre 3	403 971 759	403 971 759
Total des virements			403 971 759	403 971 759
dont Titre 3			403 971 759	403 971 759

Les transferts reçus par le programme Prévention et sécurité sanitaire, en provenance du programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » de la mission 23 s'élèvent à **403 971 759 FCFA** en titre 3 exclusivement.

Annulations

Aucune annulation des crédits n'a été enregistrée.

Reports

Aucun report

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	150	150	150	0	0	0	150
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B	464	464	464	0	0	0	464
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C	11	11	11	0	0	0	11
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	625	625	625	0	0	0	625
Main d'œuvre non permanente	58	58	58	0	0	0	58
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	683	683	683	0	0	0	683

Explication des évolutions :

Le niveau global des effectifs du programme Prévention et sécurité sanitaire n'a pas varié du fait du gel des recrutements par la fonction publique.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	16 703 999 291	16 703 999 291	0	0	16 703 999 291	16 703 999 291
Total des crédits de titre 2	16 703 999 291	16 703 999 291	0	0	16 703 999 291	16 703 999 291

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'exécution des crédits de dépenses de personnel a été faite en gestion centralisée au Ministère en charge du Budget.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Vaccination	22 968 701 653	22 968 701 653	9 198 000 000	9 198 000 000	13 770 701 653	13 770 701 653
Fonctionnement des services	28 701 653	28 701 653	28 701 653	28 701 653	0	0
Vaccination contre la covid-19	22 940 000 000	22 940 000 000	9 169 298 347	9 169 298 347	13 770 701 653	13 770 701 653
ACTION 2 Hygiène sanitaire	51 739 269	51 739 269	40 917 667	40 917 667	10 821 602	10 821 602
Fonctionnement des services	51 739 269	51 739 269	40 917 667	40 917 667	10 821 602	10 821 602
ACTION 3 Education et sensibilisation sur les pathologies	16 961 935	16 961 935	13 421 052	13 421 052	3 540 883	3 540 883
Fonctionnement des services	16 961 935	16 961 935	13 421 052	13 421 052	3 540 883	3 540 883
ACTION 4 Contrôle de la qualité des médicaments et des produits spécifiques	16 521 066	16 521 066	6 150 517	6 150 517	10 370 549	10 370 549
Fonctionnement des services	16 521 066	16 521 066	6 150 517	6 150 517	10 370 549	10 370 549
ACTION 5 protection maternelle et infantile	111 627 298	111 627 298	89 217 061	89 217 061	22 410 237	22 410 237
Fonctionnement des services	111 627 298	111 627 298	89 217 061	89 217 061	22 410 237	22 410 237
ACTION 6 Prévention et lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles	41 633 513 268	41 633 513 268	18 285 190 006	18 285 190 006	23 348 323 262	23 348 323 262
Gouvernance et lutte contre les maladies	38 083 513 268	38 083 513 268	14 735 190 006	14 735 190 006	23 348 323 262	23 348 323 262
Lutte contre les cancers féminins : Octobre Rose	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	0	0
Achat de vaccins et consommables (antigènes, transport et transit)	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000	0	0
Sensibilisation de la communauté sur la TB au Gabon : prévention, diagnostic et prise en charge	750 000 000	750 000 000	750 000 000	750 000 000	0	0
Total des crédits de titre 3	64 799 064 489	64 799 064 489	27 632 896 303	27 632 896 303	37 166 168 186	37 166 168 186

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Au titre de l'année 2021, le programme "Prévention et sécurité sanitaire" a bénéficié, en biens et services, d'un montant de **64 799 064 489 FCFA** pour une exécution de **27 632 896 303 FCFA**, soit un taux d'exécution de **42,6%** repartis principalement par les activités ci-dessous :

- 205 303 583 FCFA : Prise en charge des dépenses relatives à l'achat des moustiquaires imprégnées et des tests de diagnostic rapide au profit de l'UNICEF ;
- 235 613 695 FCFA : Prise en charge des dépenses relatives au Plan Opérationnel 2021 de lutte contre la Tuberculose au profit du Ministère de la Santé ;
- 740 174 762 FCFA : Prise en charge de l'achat de vaccins et des seringues pour assurer la couverture vaccinale des enfants sur l'ensemble du territoire – UNICEF ;
- 1 100 000 000 FCFA : Prise en charge du financement du plan Opérationnel 2020-2021 de Lutte Contre la Tuberculose.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Vaccination	8 800 000 000	8 800 000 000	0	0	8 800 000 000	8 800 000 000
Achat vaccins Covid-19	8 800 000 000	8 800 000 000	0	0	8 800 000 000	8 800 000 000
ACTION 6 : Prévention et lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles	1 211 235 615	1 211 235 615	1 023 055 812	1 023 055 812	188 179 803	188 179 803
Gouvernance sanitaire	1 000 000 000	1 000 000 000	958 914 312	958 914 312	41 085 688	41 085 688
Cotisations internationales	211 235 615	211 235 615	64 141 500	64 141 500	147 094 115	147 094 115
Total des crédits de titre 4	10 011 235 615	10 011 235 615	1 023 055 812	1 023 055 812	8 988 179 803	8 988 179 803

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les crédits de transfert ont été exécutés à hauteur de 10,2%, dont 60 000 000 FCFA au profit des contributions statutaires 2019, 2020, et 2021 du Gabon au profit de l'IMEA - Fondation Internationale Léon MBA, du CHU Bichat Claude Bernard et 4 141 500 FCFA arriérés 2020 et de contribution 2021 du Gabon au profit de l'Organisation des Premières Dames Africaine pour le Développement (OAFAD).

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
ACTION 6 : Prévention et lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles	0	0	85 746 000	85 746 000	- 85 746 000	- 85 746 000
Projet Gabon Egalité	0	0	85 746 000	85 746 000	- 85 746 000	- 85 746 000
Total des crédits de titre 5	0	0	85 746 000	85 746 000	- 85 746 000	- 85 746 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Les crédits de dépenses d'investissement ont été exécutés à hauteur de 85 746 000 FCFA au profit du projet Gabon Egalité

PROGRAMME OFFRE ET ACCES AUX SOINS

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme « **Offre et accès aux soins** » regroupe l'ensemble des actions liées aux activités de soins, à l'accès aux médicaments, au transfert et à l'évacuation sanitaire, au développement des infrastructures sanitaires, à la maintenance des équipements et au développement des ressources humaines.

La principale mission du programme est d'arriver à offrir des soins de qualité et permettre à l'ensemble de la population d'accéder équitablement à ces soins. L'atteinte de cette mission républicaine nécessite la conjugaison de plusieurs éléments, entre autres, avoir un personnel qualifié (Développement des ressources humaines), permettre l'accessibilité équitable aux médicaments, disposer du matériel et des équipements adéquats (Développement des infrastructures sanitaires et maintenance des équipements), se doter d'un dispositif performant de transfert et d'évacuation sanitaire.

Trois directions générales sont concernées par le périmètre du programme : la Direction Générale de la Promotion de la Santé (DGPS), la Direction Générale des Etablissements et Prestations de Santé (DGEPS) et la Direction Générale de la Planification, de l'Evaluation des Partenariats (DGPEP).

Le programme **offre et accès aux soins** est dirigé par le **Directeur Général de la Planification, de l'Evaluation des Partenariats**.

La mise en œuvre de ce programme nécessite des actions multiformes qui font intervenir d'autres programmes voisins à savoir :

- le programme "Prévention et sécurité sanitaire" ;
- le programme "Lutte contre le sida" ;
- le programme "Pilotage et soutien".

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Développement, équipement, maintenance des infrastructures et prestations sanitaires

Cette action consiste à :

- recenser les infrastructures et équipements existants ;
- définir et veiller au respect des normes des structures ;
- homologuer les formations sanitaires du secteur public ;
- identifier les besoins en structures sanitaires et en équipements ;
- élaborer et tenir à jour la carte sanitaire et les schémas sanitaires ;
- programmer tous les investissements des structures et équipements ;
- veiller à ce que les formations sanitaires disposent des équipements appropriés, y compris biomédicaux ;
- assurer le bon fonctionnement des formations sanitaires à travers une offre de soins de qualité.

ACTION N° 2 : Développement des ressources humaines du secteur sanitaire

Cette action consiste à :

- élaborer et actualiser le plan directeur de développement des ressources humaines en matière de personnel de santé ;
- planifier le recrutement et la formation ;
- définir et contrôler l'application des programmes de formation ;
- réglementer et contrôler les institutions de formation.

ACTION N° 3 : Accès au médicament et aux produits spécifiques

Cette troisième action consiste à :

- assister le Gouvernement dans l'identification et la formulation d'objectifs à court, à moyen et à long terme ainsi que dans la prise de décisions en matière d'approvisionnement et de distribution des médicaments et dispositifs médicaux essentiels ;
- assurer le regroupement des achats des médicaments et dispositifs médicaux essentiels et l'approvisionnement à titre onéreux et en priorité, des formations sanitaires du service public de santé, conformément aux textes en vigueur ;

- veiller à la distribution des médicaments et dispositifs médicaux essentiels, dans le respect de la liste établie conformément aux textes en vigueur ;
- assurer la gestion des dons de médicaments et de dispositifs médicaux offerts à la République Gabonaise ;
- garantir la disponibilité des médicaments et des dispositifs médicaux essentiels dans les formations sanitaires, en veillant au respect des normes de qualité conformément à la réglementation nationale et internationale en vigueur ;
- assurer le contrôle de la qualité des médicaments et des dispositifs médicaux essentiels livrés à l'OPN ;
- assurer la formation continue des gestionnaires du médicament dans les structures sanitaires publiques.

ACTION N° 4 : Transfert et évacuation sanitaires

L'action "Transfert et évacuation sanitaires" consiste pour l'essentiel à :

- planifier, organiser et développer les secours d'urgence sur l'ensemble du territoire national en collaboration avec les services connexes existants, notamment le bataillon des sapeurs-pompiers, l'aviation légère des armées et le service de santé militaire ;
- dispenser aux personnes les premiers soins que nécessite leur état puis les transférer vers le service spécialisé compétent ;
- assurer, en collaboration avec les structures et organismes connexes publics ou privés, le ramassage et l'évacuation vers les formations hospitalières des accidentés de la route, des accidentés de travail, des victimes des sinistres et calamités et d'une façon générale, de toute personne dont l'état de détresse nécessite des soins et/ou interventions indispensables à sa survie ;
- assurer des formations en soins médicaux d'urgence ;
- recevoir et traiter toutes les demandes d'évacuation sanitaire des assurés ;
- évacuer les malades ne pouvant être traités dans les établissements sanitaires nationaux vers les hôpitaux étrangers.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

La politique nationale de santé au Gabon vise à améliorer l'état de santé des populations en dotant le pays d'un système de santé accessible à tous les citoyens par la création des structures hospitalières performantes. La santé a toujours été retenue comme l'un des secteurs prioritaires de la politique générale du Gouvernement gabonais. Toutefois, moins de 11 % du budget de l'Etat est consacré à ce secteur.

Les résultats du système de santé sont globalement décevants et les principaux indicateurs de santé du Gabon restent en-deçà de ce à quoi on pourrait s'attendre compte tenu de son PIB par habitant. Son système de santé reste ainsi marqué par de nombreux dysfonctionnements parmi lesquels les ruptures fréquentes de stocks de médicaments dans les formations sanitaires publiques, les services d'aide au diagnostic (laboratoires et imagerie médicale) et de transfusion sanguine peu disponibles dans l'ensemble du pays, les ressources humaines insuffisantes et mal réparties sur l'ensemble du territoire national. L'offre de soins de qualité et l'utilisation des services de santé sont insuffisantes, les infrastructures et équipements du premier niveau de la pyramide sanitaire sont souvent vétustes et obsolètes.

Tout ceci a pour conséquence des indicateurs de santé majoritairement péjoratifs, ce qui n'a pas permis d'atteindre tous les OMD. A titre d'exemples, le taux de mortalité maternelle reste élevé, avec 360 décès pour 100 000 naissances vivantes (EDS 2012), le taux de mortalité infantile est évalué à 43 décès pour 1000 naissances vivantes (EDS 2012) sachant que la cible de l'OMD4 est de 32 décès pour 1 000 naissances, la prévalence du paludisme est de 25% et celle du sida de 5,2% en 2012. La situation sur la tuberculose apparaît également peu favorable en 2012 au regard des taux de détection (63%) et de succès thérapeutique (64%).

Aussi le Gouvernement gabonais a-t-il, dans le cadre du « Plan Stratégique Gabon Emergent », retenu pour le volet santé un certain nombre d'enjeux, entre autres :

- assurer une meilleure qualité de vie aux Gabonais en améliorant l'offre de soins ;
- rendre accessibles à l'ensemble de la population gabonaise les soins nécessaires.

Pour l'atteinte de ces enjeux, le programme **offre et accès aux soins** se propose de développer les infrastructures sanitaires et la maintenance des équipements et les ressources humaines, rendre les médicaments disponibles et accessibles à tous, améliorer la performance du dispositif de transfert et d'évacuation sanitaire.

ENJEUX

- **Enjeu 1** : assurer une meilleure qualité de vie aux Gabonais en améliorant l'offre de soins ;
- **Enjeu 2** : rendre accessibles à l'ensemble de la population gabonaise les soins nécessaires.

OBJECTIF N°1 : Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé à 70%, les travaux de réhabilitation de 06 centres médicaux ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé à 70%, les travaux de réhabilitation de 02 centres de santé ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé à 100%, les travaux de réhabilitation de l'institut des maladies infectieuses (ancien HPO)
- Résultat annuel attendu 4 : avoir mené à 100%, les études pour la réhabilitation de l'hôpital Paul Igamba de Port-Gentil
- Résultat annuel attendu 5 : avoir réalisé à 100%, les travaux de réhabilitation des CHRs Oyem et Mouila
- Résultat annuel attendu 6 : avoir réhabilité à 80% l'école interprovinciale de Mouila (Fin BAD)
- Résultat annuel attendu 7 : avoir achevé (100%) les travaux des hôpitaux départementaux (Ntoum et Mayumba)

OBJECTIF N°2 : Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

- Résultat annuel attendu 1 : avoir formé 400 agents dans les techniques d'accueil des patients dans les structures sanitaires
- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis en fonctionnement les centres de dialyse de POG et F/Ville
- Résultat annuel attendu 3 : avoir mis 100 médecins cubains à la disposition des structures sanitaires

OBJECTIF N°3 : Assurer un meilleur approvisionnement et une gestion optimale des médicaments

- Résultat annuel attendu 1 : avoir créé une centrale d'achat des médicaments
- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis en fonction des pharmacies hospitalières dans 3 CHU et 9 CHR

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir réalisé à 70%, les travaux de réhabilitation de 06 centres médicaux ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé à 70%, les travaux de réhabilitation de 02 centres de santé ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir réalisé à 100%, les travaux de réhabilitation de l'institut des maladies infectieuses (ancien HPO)
- Résultat annuel attendu 4 : avoir mené à 100%, les études pour la réhabilitation de l'hôpital Paul Igamba de Port-Gentil
- Résultat annuel attendu 5 : avoir réalisé à 100%, les travaux de réhabilitation des CHRs Oyem et Mouila
- Résultat annuel attendu 6 : avoir réhabilité à 80% l'école interprovinciale de Mouila (Fin BAD)
- Résultat annuel attendu 7 : avoir achevé (100%) les travaux des hôpitaux départementaux (Ntoun et Mayumba)

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : 11 centres médicaux sur 29 ont été réhabilités (Akiéni, Malinga, Guiétsou, Lastourville, Omboué, BONGOville, Léconi, Okondja, Medouneu, Mitzic, Fougamou).
- Résultat annuel 2 : 100% des centres de santé ont été réhabilités (Mokéko, Centre de santé urbain d'Oyem, Ndéndé, Ovan, Mvadi).
- Résultat annuel 3 : 95% des travaux de réhabilitation de l'institut des maladies infectieuses (ancien HPO).
- Résultat annuel 4 : 100%, les études pour la réhabilitation de l'hôpital Paul Igamba de Port-Gentil.
- Résultat annuel 5 : 100%, les travaux de réhabilitation du CHR Oyem et 10% au CHR de Mouila faute d'études de faisabilité.
- Résultat annuel 6 : 100% de l'école interprovinciale de Mouila (Fin BAD) a été réhabilité.
- Résultat annuel 7 : 100% des travaux d'achèvement de l'hôpital départementaux Ntoun et 0% pour celui de Mayumba faute de financement.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'exécution des travaux de réhabilitation de 29 centres médicaux	%	N/A	N/A	70	38	-32	70	100
Taux d'exécution des travaux de réhabilitation de 06 centres de santé	%	N/A	N/A	70	100	30	100	100
Taux d'exécution des travaux de réhabilitation de l'institut des maladies infectieuses	%	N/A	N/A	50	95	45	100	100
Taux de réalisation de l'étude sur la réhabilitation de l'hôpital Paul Igamba de Port-Gentil	%	N/A	N/A	100	100	0	100	100
Taux d'exécution des travaux de réhabilitation des CHR Oyem, Mouila, Tchibanga et Franceville	%	N/A	N/A	100	50	-50	100	100
Taux d'exécution des travaux de réhabilitation de l'école interprovinciale de Mouila	%	N/A	N/A	100	100	0	100	100
Taux d'exécution des travaux d'achèvement des hôpitaux départementaux de Ntoun, Moabi et de Mayumba	%	N/A	N/A	80	33	-47	100	100
Taux d'exécution des travaux de réhabilitation et d'équipement de l'hôpital psychiatrique de Mélen	%	N/A	N/A	70	70	0	100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- 11 centres médicaux sur 29 (Akiéni, Malinga, Guiétou, Lastourville, Omboué, BONGOville, Léconi, Okondja, Medouneu, Mitzic, Fougamou).
- Les CHR de Franceville et celui de Mouila vont être réhabilité (tout comme ceux d'Oyem et de Makokou). Les entrepreneurs ont été notifiés. Les conventions sont en cours de formalisation pour un début en urgence.
- Les travaux d'achèvement de l'hôpital départemental de Ntoundou sont terminés. La réhabilitation de l'hôpital départemental de Moabi est en cours d'achèvement. Par contre, celui de Mayumba n'a pas connu un début des travaux faute de financement.
- 2 bâtiments sur 3 ont été réhabilités déjà par l'entrepreneur. Les travaux sont en cours.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir formé 200 agents dans les techniques d'accueil des patients dans les structures sanitaires
- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis en fonctionnement les centres de dialyse de POG et F/Ville
- Résultat annuel attendu 3 : avoir mis 100 personnels médicaux et paramédicaux cubains à la disposition des structures sanitaires

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : Résultat atteint
- Résultat annuel 2 : Résultat atteint
- Résultat annuel 3 : Résultat atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agents formés dans les techniques d'accueil des patients	Nombre	N/A	400	200	698	498	200	500
Taux de mise en fonctionnement des centres de dialyse de POG et F/Ville	%	N/A	N/A	100	100	0	N/A	N/A
Nombre de personnels médicaux et paramédicaux cubains mis à la disposition des structures sanitaires	Nombre	N/A	N/A	100	100	0	N/A	N/A

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel 1 : Les formations ont été effectuées par les opérateurs du programme afin d'améliorer la performance dans la qualité
- Résultat annuel 2 : Les activités des deux centres de dialyse de Port-Gentil et de Franceville sont effectives
- Résultat annuel 3 : Grâce à la coopération cubaine, plus de 100 personnels médicaux et paramédicaux cubains ont été envoyés dans les structures sanitaires pour palier au déserts médicaux.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Assurer un meilleur approvisionnement et une gestion optimale des médicaments

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir finalisé (100%) le partenariat public privé (PPP) pour la mise en fonction de la centrale d'achat des médicaments
- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis en fonction des pharmacies hospitalières dans 3 CHU et 9 CHR

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel 1 : Le partenariat public privé (PPP) en vue de l'acquisition des MAPS est réalisé 30%
- Résultat annuel 2 : Les pharmacies hospitalières sont mises en fonction dans les 3 CHU

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du partenariat public privé	%	N/A	N/A	100	30	-70	70	100
Taux de mis en fonction des pharmacies hospitalières dans 3 CHU	%	N/A	N/A	100	100	0	N/A	N/A
Taux de mis en fonction des pharmacies hospitalières dans 9 CHR	%	N/A	N/A	100	0	-100	100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel 1 : Effectivité de la réforme : Subrogation de l'OPN EPIC par l'OPN Société d'Etat actée par :
 - L'Ordonnance n°008/PR/2021 du 19 février 2021.
 - Le Décret n°00147/PR/MS du 07 juin 2021 approuvant les statuts de l'Office Pharmaceutique National (OPN)
 - Sur 5 milliards de prévision d'achat des MAPS par les PPP, 30% ont été réalisées
- Résultat annuel 2 : Effectivité de la mise en fonction des pharmacies hospitalières dans les 3 CHU
 - Signature de la convention de cogestion de la pharmacie hospitalière entre les CHU et l'OPN en juillet 2022
 - Définition de la liste des MAPS de la réserve hospitalière
 - Signature de la convention tripartite CHU – OPN – CNAMGS en juillet 2022

OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Rendre opérationnel le processus de planification sanitaire nationale

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir mis en œuvre l'approche du Financement Basé sur la Performance (PBF) dans 22 départements sanitaires de la zone pilote identifiée

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : aucun département sanitaire n'a été mis sous l'approche FBP.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Pourcentage des départements sanitaires mis sous PBF	%	N/A	N/A	42,3	0	-42.3	70	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les activités prévues n'ont pas été réalisées à cause du non aboutissement des dossiers de dépense dans leur phase comptable.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
25.836.1:Développement, équipement et maintenance des infrastructures sanitaires	51 935 594 711	22 292 708 421	29 642 886 290	51 935 594 711	22 292 708 421	29 642 886 290
Titre 2. Dépenses de personnel	11 810 593 448	12 188 000	11 798 405 448	11 810 593 448	12 188 000	11 798 405 448
Titre 3. Dépenses de biens et services	7 860 349 911	6 222 939 723	1 637 410 188	7 860 349 911	6 222 939 723	1 637 410 188
Titre 4. Dépenses de transfert	12 496 357 828	10 664 436 153	1 831 921 675	12 496 357 828	10 664 436 153	1 831 921 675
Titre 5. Dépenses d'investissement	19 768 293 524	5 393 144 545	14 375 148 979	19 768 293 524	5 393 144 545	14 375 148 979
25.836.2:Développement des ressources humaines du secteur sanitaire	2 077 152 147	1 538 232 517	538 919 630	2 077 152 147	1 538 232 517	538 919 630
Titre 2. Dépenses de personnel	160 876 907	-	160 876 907	160 876 907	-	160 876 907
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 804 164 329	1 442 938 243	361 226 086	1 804 164 329	1 442 938 243	361 226 086
Titre 4. Dépenses de transfert	112 110 911	95 294 274	16 816 637	112 110 911	95 294 274	16 816 637
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
25.836.3:Accès au médicament et aux produits spécifiques	37 009 533 829	941 125 506	36 068 408 323	37 009 533 829	941 125 506	36 068 408 323
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	35 833 161 982	-	35 833 161 982	35 833 161 982	-	35 833 161 982
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 175 811 292	940 649 035	235 162 257	1 175 811 292	940 649 035	235 162 257
Titre 4. Dépenses de transfert	560 555	476 471	84 084	560 555	476 471	84 084
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
25.836.4:Transfert et évacuation sanitaires	61 890 086	40 109 890	21 780 196	61 890 086	40 109 890	21 780 196
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	11 752 723	-	11 752 723	11 752 723	-	11 752 723
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 137 363	40 109 890	10 027 473	50 137 363	40 109 890	10 027 473
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	91 084 170 773	24 812 176 334	66 271 994 439	91 084 170 773	24 812 176 334	66 271 994 439
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	47 816 385 060	12 188 000	47 804 197 060	47 816 385 060	12 188 000	47 804 197 060
Titre 3. Dépenses de biens et services	10 890 462 895	8 646 636 891	2 243 826 004	10 890 462 895	8 646 636 891	2 243 826 004
Titre 4. Dépenses de transfert	12 609 029 294	10 760 206 898	1 848 822 396	12 609 029 294	10 760 206 898	1 848 822 396
Titre 5. Dépenses d'investissement	19 768 293 524	5 393 144 545	14 375 148 979	19 768 293 524	5 393 144 545	14 375 148 979
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Pour un montant alloué de **19 768 293 524 FCFA**, les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de **5 393 144 545 FCFA**, soit **72,72 %** de l'enveloppe globale. Ces dépenses ont été essentiellement utilisées dans le cadre de l'action n°1 « Développement, équipement et maintenance des infrastructures sanitaires ».

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas eu de mouvements de fongibilité au sein du programme.

Virements

Aucun virement signalé

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du virement	Programme destinataire du virement	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	25.836:Offre et accès aux soins	Titre 5	2 257 770 179	2 257 770 179
Total des virements			2 257 770 179	2 257 770 179
dont Titre 5			2 257 770 179	2 257 770 179

Les transferts reçus par le programme Offre et accès aux soins, en provenance du programme « Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles » de la mission 23 s'élèvent à **2 257 770 179 FCFA** en titre 5 exclusivement.

Annulations

Aucune annulation des crédits n'a été enregistrée.

Reports

Aucun report

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	567	778	778	0	0	0	778
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B	1802	2000	2000	0	0	0	2000
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C	58	56	56	0	0	0	56
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	2427	2834	2834	0	0	0	2834
Main d'œuvre non permanente	1037	1037	1037	0	0	0	1037
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	3464	3871	3871	0	0	0	3871

Explication des évolutions :

Les effectifs du programme, au cours de l'année 2020 n'ont pas varié à cause du gel des recrutements par la fonction publique.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2019	Effectifs au 31.12.2020	Effectifs au 31.12.2021	Ecart entre fin 2020 et fin 2021
Opérateur : CHUL				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	1090	1090	1013	-77
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	350	350	455	105
Total pour l'opérateur CHUL	1440	1440	1468	28
Opérateur : CHUO				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	577	628	715	87
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	38	32	78	46
Total pour l'opérateur CHUO	615	660	793	133
Opérateur : CHUMEJE				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	610	589	591	2
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	3	3	0	-3
Total pour l'opérateur CHUMEJE	613	592	591	-1
Opérateur : CHU Amissa BONGO				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	250	295	242	-53
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	39	39	39	0
Total pour l'opérateur CHU Amissa BONGO	289	334	281	-53
Opérateur : CHR Melen				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	556	555	524	31
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	44	52	48	4
Total pour l'opérateur CHR Melen	600	607	572	35
Opérateur : CHR Lambaréné				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	150	216	254	38
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	47	42	39	-3
Total pour l'opérateur CHR Lambaréné	197	258	293	35
Opérateur : CHR Mouila				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	305	233	251	18
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	59	109	91	-18
Total pour l'opérateur CHR Mouila	364	342	342	0
Opérateur : CHR Tchibanga				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	185	168	183	15
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	32	32	31	-1
Total pour l'opérateur CHR Tchibanga	217	200	214	14
Opérateur : CHR Makokou				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	174	182	182	0
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	35	33	33	0
Total pour l'opérateur CHR Makokou	209	215	215	0
Opérateur : CHR Paul MOUKAMBI				

Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	142	142	152	10
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	82	103	47	-56
Total pour l'opérateur CHR Paul MOUKAMBI	224	245	199	-46
Operateur : CHR Port-Gentil				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	268	258	258	0
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	65	40	40	0
Total pour l'opérateur CHR Port-Gentil	333	298	298	0
Operateur : CHR Oyem				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	314	323	304	-19
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	40	88	8	-80
Total pour l'opérateur CHR Oyem	354	411	312	-99
Operateur : Laboratoire National				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	83	92	100	8
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	13	21	22	1
Total pour l'opérateur Laboratoire National	96	113	122	9
Operateur : CNTS				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	69	67	88	21
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	37	38	33	-5
Total pour l'opérateur CNTS	106	105	121	16
Operateur : Centre National d'Hémodialyse				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	75	88	93	5
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	14	14	17	3
Total pour l'opérateur CNH	89	102	110	8
Operateur : Hôpital Sino-Gabonais				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	165	173	175	2
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	26	26	26	0
Total pour l'opérateur Hôpital Sino-Gabonais	191	199	201	2
Operateur : Egypto-Gabonais				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	214	217	221	4
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	55	54	51	-3
Total pour l'opérateur Egypto-Gabonais	269	271	272	1
Operateur : Hôpital Spécialisé de Nkembo				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	128	128	143	15
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	14	14	14	0
Total pour l'opérateur Nkembo	142	142	157	15
Operateur : INFASS				
Emplois rémunérés par le programme- inclus dans le plafond d'emplois du ministère	88	88	5	-83
Emplois rémunérés par l'opérateur- hors plafond d'emplois du ministère	12	15	7	-8
Total pour l'opérateur INFASS	100	103	12	-91
Total pour le programme Offre et Accès aux Soins	6448	6637	6573	6

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	47 816 385 060	47 816 385 060	12 188 000	12 188 000	47 804 197 060	47 804 197 060
Total des crédits de titre 2	47 816 385 060	47 816 385 060	12 188 000	12 188 000	47 804 197 060	47 804 197 060

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
25.836.1:Développement, équipement et maintenance des infrastructures sanitaires	7 860 349 911	7 860 349 911	1 637 410 188	1 637 410 188	6 222 939 723	6 222 939 723
Fonctionnement des structures sanitaires	7 860 349 911	7 860 349 911	1 637 410 188	1 637 410 188	6 222 939 723	6 222 939 723
25.836.2:Développement des ressources humaines du secteur sanitaire	1 804 164 329	1 804 164 329	361 226 086	361 226 086	1 442 938 243	1 442 938 243
Fonctionnement des structures sanitaires	1 804 164 329	1 804 164 329	361 226 086	361 226 086	1 442 938 243	1 442 938 243
25.836.3:Accès au médicament et aux produits spécifiques	1 175 811 292	1 175 811 292	235 162 257	235 162 257	940 649 035	940 649 035
Fonctionnement des structures sanitaires	1 175 811 292	1 175 811 292	235 162 257	235 162 257	940 649 035	940 649 035
25.836.4:Transfert et évacuation sanitaires	50 137 363	50 137 363	10 027 473	10 027 473	40 109 890	40 109 890
Fonctionnement des structures sanitaires	50 137 363	50 137 363	10 027 473	10 027 473	40 109 890	40 109 890
Total des crédits de titre 3	10 890 462 895	10 890 462 895	2 438 337 491	2 438 337 491	13 088 133 321	13 088 133 321

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Pour un montant alloué de **10 890 462 895 FCFA** dans la Loi de Finances, les crédits du titre 3 ont été exécutés à hauteur de **2 438 337 491 FCFA**, soit **79,4%**.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
25.836.1:Développement, équipement et maintenance des infrastructures sanitaires	12 496 357 828	12 496 357 828	10 664 436 153	10 664 436 153	1 831 921 675	1 831 921 675
Transfert aux structures sanitaires	12 496 357 828	12 496 357 828	10 664 436 153	10 664 436 153	1 831 921 675	1 831 921 675
25.836.2:Développement des ressources humaines du secteur sanitaire	112 110 911	112 110 911	95 294 274	95 294 274	16 816 637	16 816 637
Transfert INFASS	112 110 911	112 110 911	95 294 274	95 294 274	16 816 637	16 816 637

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
25.836.3:Accès au médicament et aux produits spécifiques	560 555	560 555	476 471	476 471	84 084	84 084
Transfert aux médicaments	560 555	560 555	476 471	476 471	84 084	84 084
Total des crédits de titre 4	12 609 029 294	12 609 029 294	10 760 206 898	10 760 206 898	1 848 822 396	1 848 822 396

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Pour un montant de **12 609 029 294 FCFA** de crédits inscrits dans la loi de finances rectificative 2020, les dépenses de transfert ont été exécutées à hauteur de **10 760 206 294 FCFA**, soit un taux d'exécution de **85,33%**.

L'écart de **1 848 822 396 FCFA** correspond à la non levée de la réserve obligatoire.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
25.836.1:Développement, équipement et maintenance des infrastructures sanitaires	19 768 293 524	19 768 293 524	5 393 144 545	5 393 144 545	14 375 148 979	14 375 148 979
Equipements et travaux de construction et de réhabilitation	19 768 293 524	19 768 293 524	5 393 144 545	5 393 144 545	14 375 148 979	14 375 148 979
Total des crédits de titre 5	19 768 293 524	19 768 293 524	5 393 144 545	5 393 144 545	14 375 148 979	14 375 148 979

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Pour un montant alloué de **19 768 293 524 FCFA**, les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de **5 393 144 545 FCFA**, soit **27,3%** de l'enveloppe globale. Ces dépenses ont été essentiellement utilisées dans le cadre de l'action n°1 « Développement, équipement et maintenance des infrastructures sanitaires », selon le détail ci-dessous :

Libellés	LFR 2021	Exécution	Taux exécution	Ecart
	19 768 293 524	5 393 144 545	27%	14 375 148 979
Projet Contrôle et suivi des travaux des projets	150 000 000	14 500 000	10%	135 500 000
Projet Équipement en scanners de six Centres hospitaliers régionaux (CHR)	800 000 000	596 277 938	75%	203 722 062
Projet Etude de faisabilité pour la réhabilitation de l'hôpital Paul Igamba	200 000 000	167 970 000	84%	32 030 000
Projet Hôpital Psychiatrique De Melen	150 000 000	108 891 567	73%	41 108 433
Projet Réfection du Centre Médical De Aboumi	200 000 000	144 855 705	72%	55 144 295
Projet Réhabilitation Hôpital Départemental De Moabi	150 000 000	126 000 000	84%	24 000 000
Projet Réhabilitation Centre Médical De Kango	200 000 000	168 000 000	84%	32 000 000
Projet Réhabilitation du Centre Médical Boumango	100 000 000	84 000 000	84%	16 000 000
Projet Réhabilitation du Centre Médical De Cocobeach	250 000 000	210 000 000	84%	40 000 000
Projet Réhabilitation du Centre Médical De Gamba	150 000 000	126 000 000	84%	24 000 000
Projet Réhabilitation du Centre Médical De Lastourville	200 000 000	168 000 000	84%	32 000 000
Projet Réhabilitation du Centre Médical De Mabanda	100 000 000	84 000 000	84%	16 000 000
Projet Réhabilitation du Centre Médical De Moulengui-Bindza	100 000 000	83 803 601	84%	16 196 399
Projet Réhabilitation du Centre Médical De Ndjolé	150 000 000	126 000 000	84%	24 000 000
Projet Réhabilitation du Centre Médical De Pana	150 000 000	126 000 000	84%	24 000 000
Projet Réhabilitation du Centre Médical d'Iboundji	150 000 000	126 000 000	84%	24 000 000

Projet Réhabilitation du Centre Médical d'Omboué	300 000 000	252 000 000	84%	48 000 000
Projet Réhabilitation, Equipement et Renforcement du CHR Amissa	300 000 000	113 517 000	38%	186 483 000
Projet Travaux de Construction et Equipement du Centre De Santé de Nzamaligué	300 000 000	251 578 205	84%	48 421 795
Projet Achèvement du centre de santé de Sam	250 000 000	180 315 585	72%	69 684 415
Projet Equipement Hôpital de Moanda	200 000 000	164 056 320	82%	35 943 680
Projet Réhabilitation centre de Santé d'Akebe	250 000 000	40 420 730	16%	209 579 270
Projet Réhabilitation Centre de Santé Leconi	150 000 000	40 068 248	27%	109 931 752
Projet Réhabilitation CHR Tchibanga	500 000 000	420 000 000	84%	80 000 000
Projet Réhabilitation du Centre Médical de Guietsou et Construction du Logement du Médecin	450 000 000	299 060 481	66%	150 939 519
Projet Réhabilitation du Centre Médical de Malinga et Construction du logement du Médecin	250 000 000	93 413 976	37%	156 586 024
Projet Achèvement de la Réhabilitation HPO+Equip	1 000 000 000	789 383 254	79%	210 616 746
Projet Réhabilitation Centre Médical Leconi	150 000 000	93 331 810	62%	56 668 190
Projet Acquisition des Equipements de Lutte Contre Covid-19	340 000 000	195 700 125	58%	144 299 875

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL)

Présentation de l'opérateur

Le Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été conclu entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « Offre et accès aux soins » et le CHUL. Un dialogue de gestion de fin d'exercice a été organisé et les résultats sont présentés ci-dessous.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	843 581 832	843 581 832
Contribution au fonctionnement de l'opérateur (RAN 2020)	2 029 846 810	2 029 846 810
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	2 873 428 641	2 873 428 642

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La dotation budgétaire du CHUL a été exécutée à 100%. Ces crédits consommés ont permis de réaliser les activités en liens avec les engagements pris et dont les résultats sont présentés ci-dessous.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Réhabilitation du bâtiment abritant les services de la Morgue Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Objectif propre à l'opérateur					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'exécution	85%	100%	85%	-15%	Morgue fonctionnelle – finalisation de la salle d'exposition

Objectif 2 : Mettre en place un Système d'Informatisation Hospitalier Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Objectif propre à l'opérateur					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux de mise en place du SIH	70%	100%	85%	15%	Déploiement des agents de saisie au sein des unités opérationnelles et informatisation des services de diagnostic en cours.

Objectif 3 : Mettre en place la salle « Halte des familles » Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Objectif propre à l'opérateur					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'exécution	N/A	100%	70%	-30%	Salle fonctionnelle; reste les finitions

Objectif 4 : Acquérir un IRM

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Objectif propre à l'opérateur

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux de règlement	N/A	50%	0	-50%	Difficulté de trésorerie

Objectif 5 : Assurer les soins de santé aux populations

Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

OBJECTIF N°3 : Améliorer la prise en charge des patients et la gestion des médicaments

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de consultations	76 842	99 895	76 141	-23 754	Les effets post COVID-19 ont entraîné une baisse considérable des consultations entraînant du coup une baisse des services de diagnostics Blocs opératoires non fonctionnelles, à cela s'ajoute
Nombre d'hospitalisations	16 505	21 457	15 732	-5 725	
Nombre d'accouchements	3345	4349	3 810	-539	
Nombre d'actes chirurgicaux	972	1 264	-	-1 264	
Nombre d'examens de laboratoire	109 920	142 896	62 823	-80 073	
Nombre d'actes d'imagerie médicale	43 077	56 000	42 040	-13 960	

Objectif 6 : Disponibiliser les fournitures spécifiques de laboratoires et d'autres produits pharmaceutiques dans tous les services pour les premiers soins des patients

Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

OBJECTIF N°3 : Améliorer la prise en charge des patients et la gestion des médicaments

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'exécution sur les fournitures de laboratoires	80,94%	85%	81,76%	-3,24%	L'irrégularité des règlements a réduit la cadence des commandes auprès des fournisseurs
Taux d'exécution sur le matériel médicotechnique et chirurgical	77,44%	80%	34,89%	-45,11%	
Taux d'exécution sur les médicaments	95,80%	95%	80,52%	-14,48%	
Taux d'exécution sur les consommables médicaux	91,58%	95%	100%	+5%	
Taux d'exécution sur les fournitures de radiologie et assimilées	80,59%	85%	34,12%	-50,88%	
Taux d'exécution sur les fluides	74,78%	75%	94,60%	-19,6%	

Objectif 7 : Réhabilitation du bâtiment abritant l'ancien service de traumatologie

Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

OBJECTIF N°1 : Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'exécution des travaux de réhabilitation	90%	100%	100%	0%	Bâtiment livré Reste à équiper

Objectif 8 : Mise en place de l'Unité des Soins Intensifs de Neurologie

Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

OBJECTIF N°3 : Améliorer la prise en charge des patients et la gestion des médicaments

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux de mise en place	N/A	100%	100%	0%	Unité fonctionnelle

Objectif 9 : Mise en place du centre de vaccination COVID-19

Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

OBJECTIF N°3 : Améliorer la prise en charge des patients et la gestion des médicaments

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux de mise en place	N/A	100%	100%	0%	Centre de vaccination opérationnelle

Objectif 10 : Réhabilitation de la centrale de production d'oxygène des bâtiments phase 1 et 2

Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

OBJECTIF N°3 : Améliorer la prise en charge des patients et la gestion des médicaments

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'exécution des travaux de réhabilitation	N/A	100%	10%	-90%	Travaux financés par l'AFD

Objectif 11 : Mise en place de la centrale de distribution d'oxygène du bâtiment de traumatologie

Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

OBJECTIF N°3 : Améliorer la prise en charge des patients et la gestion des médicaments

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux de mise en place	N/A	50%	0%	-50%	Projet financé par la GOC et géré par la tutelle

OPERATEUR Centre Hospitalier Universitaire d'Owendo (CHUO)

Présentation de l'opérateur

Le Centre Hospitalier Universitaire d'Owendo (CHUO) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été conclu entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « Offre et accès aux soins » et le CHUO. Ce CAP, qui définissait les engagements réciproques entre les deux parties, a fait l'objet d'une évaluation en fin d'exercice dans le cadre du dialogue de gestion.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	309 270 000	309 270 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	1 300 000 000	1 300 000 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	1 609 270 000	1 609 270 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le budget du Centre hospitalier universitaire d'Owendo a été arrêté à **1 609 270 000 FCFA** dans le cadre de la Loi de finances 2021. Celui-ci a été ordonnancé à 100%.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Les données relatives aux engagements pris en 2021 sont présentées ci-dessous :

Objectif 1 : Améliorer la prise en charge des patients en consultation

Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients et la gestion des médicaments

Rappel des indicateurs	Rappel 2020	Cible 2021	Résultats 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de nouvelles consultations par rapport à l'année n-1	+2755	+7158	+ 3535	- 3623	La pandémie du COVID 19 a été un frein pour l'atteinte de certains objectifs fixés
Nombre de consultations en médecine d'urgence	8761	9000	8763	- 237	
Nombre de consultations ORL	4586	6000	4118	- 1882	
Nombre de consultations en gynéco obstétrique	6038	5500	5874	+374	
Nombre de consultations en ophtalmologie	2740	3500	3023	- 477	
Nombre de consultations en odonto-stomato, maxillo-faciale	3444	4000	3042	- 958	
Nombre de consultations en trauma-orthopédie	2124	3700	1953	- 1747	
Nombre de consultations en pédiatrie	1680	3500	2267	-1223	
Nombre de consultations sages-femmes	5001	2500	6640	+4440	
Nombre de consultations en néonatalogie	3705	4000	3859	-141	
Nombre de consultations médecine générale	2614	3500	2884	- 616	
Nombre de consultations en chirurgie viscérale	1518	1800	1000	- 800	
Nombre de consultations en neurochirurgie	1803	2200	2166	- 34	
Nombre de consultations anesthésie	642	1000	1400	+ 400	
Nombre de consultations médecine du travail	232	1500	812	- 688	
Nombre de consultations post natales	325	1500	760	- 740	
Nombre de consultations en cardiologie	281	500	700	+ 200	
Nombre de consultations en rééducation fonctionnelle	302	1000	879	- 121	
Nombre de consultations en psychologie	96	200	118	- 82	
Nombre de consultations en orthophoniste		150			

Objectif 2 : Améliorer la prise en charge des patients dans les actes médicaux

Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients et la gestion des médicaments

Rappel des indicateurs	Rappel 2020	Cible 2021	Résultats 2021	Ecart	Commentaires
Nombre d'interventions chirurgicales réalisé dans les différents blocs	1750	2900	1947	- 953	La pandémie du COVID 19 a été un frein pour l'atteinte de certains objectifs fixés
Nombre d'interventions chirurgicales programmées par jour au Bloc	5	8	4	- 4	
Nombre d'interventions chirurgicales réalisées en trauma orthopédie	463	1000	492	- 508	
Nombre d'interventions chirurgicales en gynéco obstétrique	681	700	815	+ 115	
Nombre d'interventions chirurgicales réalisées en viscérale	267	300	246	- 54	
Nombre d'interventions chirurgicales réalisées en neurochirurgie	86	170	84	- 86	
Nombre d'interventions chirurgicales réalisées en ophtalmologie	79	200	136	- 64	
Nombre d'interventions chirurgicales réalisées en maxillo-faciale	136	180	110	- 70	
Nombre d'interventions chirurgicales réalisées en ORL	38	150	64	- 86	
Nombre d'accouchements	3853	4000	4130	+ 130	
Nombre de césariennes réalisées	540	600	696	+ 96	
Taux de césariennes par nombre d'accouchements	14	15	17	+ 2	
Nombre de séances de rééducation fonctionnelle	3825	-	6719	+2894	
Nombre de séances d'orthophonie	40	150	360	+210	
Nombre d'examens réalisés au laboratoire	81221	90 000	72807	- 17193	
Nombre d'examens réalisés au radiologie	14667	17000	14074	- 2926	

Objectif 3 : Améliorer la prise en charge des patients hospitalisés

Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :
Améliorer la prise en charge des patients et la gestion des médicaments

Rappel des indicateurs	Rappel 2020	Cible 2021	Résultats 2021	Ecart	Commentaires
Nombre d'hospitalisation en Urgences	673	950	1719	+ 769	La pandémie du COVID 19 a été un frein pour l'atteinte de certains objectifs fixés
Nombre d'hospitalisation en Réanimation	276	280	336	+ 56	
Nombre d'hospitalisation en Maternité-gynécologie	4159	4159	4390	+ 231	
Nombre d'hospitalisation en Néonatalogie	257	206	265	+59	
Nombre d'hospitalisation en Traumatologie Général	329	550	227	- 327	
Nombre d'hospitalisation en Traumatologie Orthopédique	561	953	387	- 566	
Nombre d'hospitalisation aux services de spécialité de la tête et du cou	314	380	391	+ 11	
Nombre d'hospitalisation en neurochirurgie	200	300	289	- 11	

Objectif 4 : Améliorer la prise en charge des patients en réduisant leur temps d'attente et le taux de mortalité

Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :
Améliorer la prise en charge des patients et la gestion des médicaments

Rappel des indicateurs	Rappel 2020	Cible 2021	Résultats 2021	Ecart	Commentaires
Taux de mortalité hospitalière	0.3%	0.3%	1,3%		Objectif atteint
Taux de mortalité maternelle	0,7‰	0%	0%		
Taux de mortalité néonatale	16.7%	10%	11,7%		

OPERATEUR CHU Mère et Enfant Jeanne Ebori**Présentation de l'opérateur**

Le Centre Hospitalier Universitaire Mère et Enfant (CHUMEJE) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins maternels et infantiles, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été conclu entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et le CHUMEJE. Ce CAP a fait l'objet d'une évaluation en fin d'exercice dans le cadre du dialogue de gestion.

Crédits consommés En 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	243 570 000	243 570 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	1 200 000 00	1 196 945 946
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	1 443 570 000	1 440 515 946

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Sur une dotation globale de **1 443 570 000 FCFA** alloués à l'opérateur, **99,8%** ont été ordonnancés selon le niveau par titre ci-dessous :

Titre 2 : 243 570 000 FCFA
 Titre 3 : 649 934 494 FCFA
 Titre 4 : 547 011 452 FCFA

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Les données relatives aux engagements pris en 2021 sont présentées ci-dessous :

Objectif propre à l'opérateur : Atteindre un niveau d'occupation des lits d'hospitalisation élevé

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 : Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'occupation moyenne en hospitalisation	64.90%	70%	64.90%	-5.1%	La pandémie covid n'a pas permis d'atteindre la cible fixée
Journées d'hospitalisation	35 822	37 500	35 822	-1 678	

Objectif propre à l'opérateur : Assurer les soins de santé aux populations

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 : Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de consultations	47 454	48 000	47 454	-546	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année
Nombre de consultations d'urgence enfant	3 400	3 800	3 400	-400	
Nombre de consultations d'urgence mère	1 100	1 300	1 100	-200	
Nombre d'examens de laboratoire	115 940	120 000	115 940	-4 060	
Nombre d'actes d'imagerie	11 466	12 000	11 466	-534	
Nombre d'opérations chirurgicales	2 366	2 500	2 366	-134	
Nombre d'accouchements	4 054	4 100	4 054	-46	
Nombre de césariennes	1 376	1 400	1 376	-24	
Taux de césariennes par nombre d'accouchements	33.94%	34.14%	33.94%	-0.2%	

Objectif propre à l'opérateur : Réduire la mortalité maternelle et infantile

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 : Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux de mortalité maternelle	0.30%	0.25%	0.30%	+0.05%	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année
Taux de mortalité néonatale	11.25%	10.00%	11.25%	+1.25%	
Taux de vaccination des nouveaux nés	94.96%	96.00%	94.96%	-1.04%	
Taux de vaccination des femmes en grossesse	13.03%	20.00%	13.03%	-6.97%	

Objectif propre à l'opérateur : Garantir un accès au médicament et aux produits spécifiques

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 : Assurer un meilleur approvisionnement et une gestion optimale des médicaments

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de prescriptions servies à 90%	89%	90%	89%	-1%	Difficulté d'approvisionnement face à la pandémie
Taux de rupture sur les 10 consommables les plus utilisés	10%	5%	10%	+5%	Commandes gants et conso de première nécessité stabilisée
Taux de rupture sur les 10 médicaments les plus utilisés	5%	5%	5%	0%	Difficulté d'approvisionnement face à la pandémie
Taux de rupture de stock en consommables d'imagerie	5%	5%	5%	0%	Un seul fournisseur de films de radiologie
Taux de rupture de stock en consommables de stérilisation	15%	5%	15%	+5%	Difficulté de s'approvisionner en conso de stérilisation : 2 fournisseurs contactés

Objectif propre à l'opérateur : Développer la maintenance des infrastructures sanitaires

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 : Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires

Rappel des indicateurs	Résultat 2019	Cible 2020	Résultat 2020	Ecart	Commentaires
Taux d'avancement dans la signature de contrats de maintenance avec les prestataires agréés pour tous les équipements d'haute technologie	100%	100%	90%	-10%	Le changement du DT ne nous a pas permis d'atteindre les résultats

Taux de mise en place et suivi des procédures interne de maintenance préventive	50%	100%	90%	-10%	Le changement du DT ne nous a pas permis d'atteindre les résultats
Taux de mise en place et suivi des procédures interne de maintenance curative	50%	100%	90%	-10%	Le changement du DT ne nous a pas permis d'atteindre les résultats

Objectif propre à l'opérateur : Développer la maintenance des infrastructures sanitaires

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 : Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires

Rappel des indicateurs	Résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Mise en fonctionnement de la PMA	10%	100%	80%	-20%	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année

Objectif propre à l'opérateur : Garantir le développement des ressources humaines

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 : Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires

Rappel des indicateurs	Résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de médecins internes formés	188	200	117	-83	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année
Nombre de médecins résidents formés	144	200	43	-157	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année
Nombre de stagiaires académiques	104	120	149	29	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année
Nombre de formations internes	50	100	50	-50	50 formations internes liées à la covid
Nombre de formations externes au Gabon	3	10	5	-5	2 visioconférences avec l'Espagne et 1 formation sur la fièvre Labo UPSA
Nombre de formations externes à l'étranger	5	20	2	-18	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année

Objectif propre à l'opérateur : Garantir le développement de la recherche

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 : Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires

Rappel des indicateurs	Résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de conventions de recherche signées avec des centres de recherche ou des laboratoires	3	3	3	0	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année
Nombre de congrès et séminaires organisés au CHUMFJE	10	12	3	-7	Malgré le contexte covid, ce résultat a été atteint avec 3 formations pôle enfant et 7 pour le pôle mère
Nombre de thèses et mémoires	30	40	28	-12	Résultat largement dépassé avec 2 thèses soutenues au pôle enfant et 28 au pôle mère
Nombre d'articles publiés	25	25	25	0	Pôle enfant 9 articles en cours de publication ou en voie de soumission ; 16 au pôle mère
Nombre de communications ou affiches dans des séminaires ou congrès nationaux	24	20	24	+4	Pôle enfant : 8 Pôle mère : 16
Nombre de communications ou affiches dans des séminaires ou congrès internationaux	1	10	3	-7	Pôle mère : 1

Objectif propre à l'opérateur : Assurer le Suivi financier

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 : Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux de la mise en place de la subvention de l'état	66,66%	100%	50,13%	-49,87%	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année
Taux d'exécution de la subvention de l'état	66,66%	100%	50,13%	-49,87%	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année
Taux d'accomplissement du recouvrement des fonds propres	80%	100%	95,81%	-0,24%	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette

par rapport aux prévisions du budget					année
Taux de dépenses de charges sociales < 45% des recettes totales	43,72%	44%	54,55%	+9,95%	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année
Taux de dépenses de médicaments et consommables > 29% des recettes totales	27,24%	29%	23,58%	-5,42%	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année
Taux de dépenses de la maintenance > 15% des recettes totales	12,97%	15%	18,74%	+3,74%	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année
Taux de dépenses de la formation > 2.5% des recettes totales	0,40%	2.5%	0,99%	-1,51%	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année
Taux de l'activité privé par rapport à l'activité totale	6%	15%	6%	-9%	La pandémie covid a faussé toutes les données de cette année

OPERATEUR Centre Hospitalier Régional de Melen (CHR Melen)

Présentation de l'opérateur

Le Centre Hospitalier Régional de Melen (CHR Melen) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation, la recherche médicale et l'assistance des personnes du 3^{ème} âge.

Travail avec l'opérateur

En 2021, un Contrat Annuel de Performance (CAP) est conclu entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et le CHR Melen. Ce CAP, qui définissait les engagements réciproques entre les deux parties, a fait l'objet d'une évaluation en fin d'exercice au cours d'un dialogue de gestion.

Crédits consommés En 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2020		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	273 239 456	273 239 456
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	513 781 275	503 781 275
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	787 020 731	777 020 731

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le Centre Hospitalier Régional de Melen a reçu de l'Etat une dotation budgétaire de **787 020 731 FCFA**. Ce montant a été exécuté à hauteur de **777 020 731 FCFA**, soit **99,7%**, réparti comme suit :

- Titre 2 : 273 239 456 FCFA ;
- Titre 3 : 235 405 119 FCFA ;
- Titre 4 : 268 376 156 FCFA.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Assurer la réfection, l'aménagement et le rafraîchissement de la peinture des services médicotechniques

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'avancement dans l'exécution des travaux d'aménagement de la salle de déchoquage du service des urgences	N/A	100%	0%	0	Projet transformé en construction pour le nouveau service des urgences
Taux d'avancement dans l'exécution des travaux de	N/A	75%	0%	0	Contraintes budgétaires

réfection de la pédiatrie externe					
Taux d'avancement dans l'exécution des travaux de réfection de la médecine externe	N/A	75%	0%	0	
Taux d'avancement dans l'exécution des travaux de réfection de la Chirurgie interne	N/A	75%	0%	0	
Taux d'avancement dans l'exécution des travaux de rafraîchissement de la peinture abritant les services d'ophtalmologie et laboratoire	N/A	100%	0%	0	

Objectif 2 : renforcer le plateau technique et le matériel de diagnostic dans les services medicotechniques

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de fauteuils dentaire complet acquis, installé et opérationnel	N/A	1	1	0	Fauteuil dentaire payé ; mais en attente de livraison
Nombre d'échographe acquis, installés et opérationnel	N/A	1	0	-1	Acquisition reportée en 2022
Nombre de couveuses acquises, installées et opérationnelles	0	5	0	-5	Projet en cours de réalisation (facture définitive disponible)
Nombre de tables chauffantes pour BB BN100 acquises, installées et opérationnelles	0	1	0	-1	Contraintes budgétaires
Nombre de respirateurs acquis, installés et opérationnels	0	2	2	0	Respirateur de réanimation
Nombre d'aspirateurs chirurgicaux acquis, installés et opérationnels	0	3	0	-3	Projet reporté en 2022
Nombre d'aspirateurs de mucosité acquis, installés et opérationnels	2	2	5	3	Installés en soins intensifs
Nombre d'autoclaves RT 41 acquis, installés et opérationnels	0	3	0	-3	Projet reporté en 2022
Nombre d'oxymètre de pouls + trousse de protection acquis, remis et opérationnels	2	2	11	9	Distribués en priorité en soins intensifs
Nombre de boîtes à accouchement acquises, installées et opérationnelles	10	10	0	-10	Projet reporté en 2022
Nombre de boîtes à pansement acquises, installées et opérationnelles	10	10	0	-10	Projet reporté en 2022
Nombre de boîtes à périnée acquises, installées et opérationnelles	0	5	0	-5	Projet reporté en 2022
Nombre de tensiomètres électroniques bras acquises, remises et opérationnelles	8	8	19	11	
Nombre de thermomètre (thermo flash) IR sans contact acquis, remis et opérationnels	10	5	31	26	
Nombre de lunettes à oxygène adultes acquises, remises et opérationnelles	20	5	0	-5	
Nombre de lunettes à oxygène néonatales acquises, remises et opérationnelles	20	5	0	-5	
Nombre de masques à oxygène adultes acquises, remises et opérationnelles	20	5	0	-5	
Nombre de masque à oxygène néonatal acquises, remises et opérationnelles	20	5	0	-5	
Nombre de lampes d'examen gynécologiques acquises, remises et opérationnelles	3	3	0	-3	
Nombre de collecteurs d'aiguilles de 5 ml acquises, remises et opérationnelles	20	20	0	-20	
Nombre de tensiomètres manuels acquis et distribués	N/A	5	5	0	
Nombre de stéthoscope acquis et distribués	N/A	5	5	0	

Objectif 3 : renouveler les équipements de mobilier de soins de santé

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de berceaux acquis, installés et opérationnels	6	10	0	-10	Projet reporté en 2022
Nombre de matelas pour berceaux acquis, installés et opérationnels	6	10	0	-10	Projet reporté en 2022
Nombre de lits d'hospitalisation acquis, installés et opérationnels	45	20	40	20	
Nombre de matelas pour hospitalisation acquis, installés et opérationnels	45	20	40	20	
Nombre de potences mobiles acquis, installés et opérationnels	10	10	5	-5	
Nombre de chevets de lits médical acquis, installés et opérationnels	0	10	0	-10	
Nombre de pèse-bébé digital acquis, distribués	2	2	1	-1	
Nombre de bassins de lits acquis, distribués	N/A	10	10	0	

Objectif 4 : Renforcer le matériel informatique et de climatisation existant

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre d'ordinateur fixe acquis et distribués	10	5	0	- 5	
Nombre d'imprimantes acquises et distribuées	N/A	1	1	0	
Nombre d'équipement de climatisation acquis, installés et opérationnels	23	10	21	11	

Objectif 6 : organiser les campagnes de sensibilisation sur les MST et IST dans les établissements scolaires de la région sanitaires dans l'optique de réduire les comportements et pratiques à risque

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées	N/A	15	0	15	
Nombre d'établissements scolaires visés	N/A	10	0	10	
Nombre de médecins retenus pour l'activité	N/A	6	0	6	
Nombre d'infirmiers retenus pour l'activité	N/A	10	0	10	
Nombre de personnes sensibilisées sur le respect des gestes barrières de la Covid-19	N/A	1000	0	1000	
Nombre de personnes sensibilisées sur le respect des gestes barrières liés aux MST et IST	N/A	500	0	500	
Nombre de personnes sensibilisées sur les cancers des seins et du col de l'utérus	1500	2000	0	2000	

Objectif 7 : organiser les séances de formation dans les techniques d'accueil des patients

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'avancement de l'élaboration du plan de formation sur les techniques d'accueil des patients en milieu hospitalier	0	100%	15%	-75%	Covid-19
Nombre de séances de formation organisées à l'intention des paramédicaux		6	0	-6	Covid-19
Nombre d'agents formés sur les techniques d'accueil des patients		20	0	-20	Covid-19

Objectif 8 : réduire la mortalité maternelle et infantile

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de femmes vues en consultation pré-post natale	5052	5500	4636	864	
Nombre d'enfants ayant reçus la vitamine A	757	1500	0	-1500	Le centre d'administrer plus la vitamine A.

Nombre d'enfants vaccinés de 0 à 11 mois au penta 3	1472	2000	6498	4498	
Nombre de femmes enceintes vaccinées au VAT	1618	1000	1389	389	
Nombre de cas de mal nutrition dépistés	5	0	4	4	
Nombre de cas de mal nutrition dépistés et pris en charge	5	0	4	4	

Objectif 9 : Optimiser la prise en charge des patients dans les services de consultation

Objectif de rattachement dans le PAP 2022 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de nouvelles consultations par rapport à l'année n-1	29 901	35 000	37 269	2 269	
Nombre de consultations réalisées aux urgences	2942	8640	4765	3875	Grève + COVID
Nombre de consultations réalisées en Médecine externe	6238	13680	5311	8369	Grève + COVID
Nombre de consultations réalisées en Pédiatrie externe	5305	12960	7323	5637	
Nombre de consultations réalisées en Gynécologie -Obstétrique	1504	2500	1659	841	
Nombre de consultations réalisées en Néonatalogie	1626	2160	1219	941	
Nombre de personnes dépistées dans l'activité de lutte contre les cancers de seins et du col de l'utérus	1140	1600	73	1527	
Nombre de consultations réalisées en Post-Natalogie	1369	4320	1028	3292	
Nombre de consultations réalisées en CPN	6830	14976	3614	11362	
Nombre de consultations réalisées en Chirurgie Externe	913	5520	725	4795	Activités suspendues
Nombre de consultations réalisées en Anesthésie-Réanimation	100	5520			Service ouvert en décembre 2021
Nombre de consultations réalisées en Stomatologie	1983	15120	1821	13299	
Nombre de consultations réalisées en Ophtalmologie	1983	15120	2428	12692	

Objectif 10 : Optimiser la prise en charge des patients dans les actes médicaux

Objectif de rattachement dans le PAP 2022 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre d'accouchements réalisés à la salle d'accouchement	2034	2880	1389	1500	
Nombre d'interventions chirurgicales réalisées au Bloc Opératoire Gynécologie et Obstétrique	181	288	102	186	
Nombre d'interventions chirurgicales réalisées au Bloc-Viscéral	426	864	159	705	
Nombre d'exams d'échographie réalisés	2158	6480	186	6294	
Nombre d'exams de radiologie réalisés	7388	13104	385	12719	Rupture des films
Nombre d'exams de stomatologie réalisés	261	1728	1828	100	
Nombre d'exams d'Ophtalmologie réalisés	762	2592	2428	164	

Objectif 11 : Optimiser la prise en charge des patients hospitalisés

Objectif de rattachement dans le PAP 2022 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients dans les structures

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre d'hospitalisation par rapport à l'année n-1	3172	10368	2763	7605	
Nombre de malades hospitalisés aux Urgences	636	1440	382	1058	
Nombre de malades hospitalisés en médecine externe	372	2304	590	1714	
Nombre de malades hospitalisés en Pédiatrie externe	255	2160	229	1931	
Nombre de malades hospitalisés Néonatalogie	49	432	36	396	
Nombre de malades hospitalisés en suites des couches	1617	2880	1425	1455	
Nombre de malades hospitalisés en Chirurgie externe	243	1872	101	1771	
Nombre de malades hospitalisés en anesthésie-Réanimation externe	0	288	0		

Présentation de l'opérateur

Le Centre Hospitalier Régional de Franceville (CHR Franceville) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, aucun Contrat Annuel de Performance (CAP) n'a été conclu entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et le CHR Franceville. Un CAP signé par le RUO a été tout de même été déposé au cabinet du Ministre.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	118 248 000	118 248 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	449 751 505	420 606 732
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	-	-
Total de la contribution financière de l'Etat	567 999 505	538 854 732

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le Centre Hospitalier Régional de Franceville a reçu de l'Etat une dotation budgétaire de **567 999 506 FCFA** contre une exécution de **538 854 7312 FCFA**, soit un taux de **94.86%**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Les données relatives aux engagements pris en 2021 sont détaillées ci-dessous :

Objectif 1 : Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires					
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Objectif propre de l'opérateur					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'exécution des travaux de réhabilitation des CHR	30%	60%	40%	20%	Bâtiment d'hémodialyse et d'imagerie médicale réhabilités

Objectif x : Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires					
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : CHR Amissa BONGO					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre d'agents formés dans les techniques d'accueil des patients	0%	0%	0%	0%	Aucune formation
Taux de mise en fonctionnement des centres de dialyse de F/Ville	0%	100%	90%	10%	Centre livré et opérationnel

Objectif 1 : Assurer un meilleur approvisionnement et une gestion optimale des médicaments					
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : CHR Amissa BONGO					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'avancement dans la mise en place d'outils de gestion de médicaments uniforme de la pharmacie hospitalière	30%	100%	100%	0%	Logiciel de gestion hospitalière intégrant la pharmacie opérationnel
Taux de mise en fonction des pharmacies hospitalières dans 3 CHU et 9 CHR	100%	100%	100%	0%	Pharmacie hospitalière traditionnelle non encore entré dans le cadre de l'optimisation

OPERATEUR Centre Hospitalier Régional de Lambaréné

Présentation de l'opérateur

Le Centre Hospitalier Régional de Lambaréné (CHR Lambaréné) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, aucun Contrat Annuel de Performance (CAP) n'a été conclu entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et le CHR Lambaréné.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	99 058 980	84 420 300
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	201 342 792	201 342 792
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	300 401 772	285 763 092

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le Centre Hospitalier Régional de Lambaréné (CHR Lambaréné) a reçu de l'Etat une dotation budgétaire de **300 401 772 FCFA** dans le cadre de la loi de finance 2021. Celui-ci a été ordonnancé à hauteur de **285 763 092 FCFA** soit **95%**.

Titre 2 : 84 420 300 FCFA, correspond aux dépenses de personnel ;

Titre 3 : 141 208 097 FCFA, pour les dépenses de biens et services ;

Titre 4 : 60 134 695 FCFA, transfert pour activités médicales.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Aucun engagement n'a été pris par l'opérateur.

OPERATEUR Centre Hospitalier Régional de Mouila

Présentation de l'opérateur

Le Centre Hospitalier Régional de Mouila (CHR Mouila) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, aucun Contrat Annuel de Performance (CAP) n'a été conclu entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et le CHR Mouila. Le non aboutissement des dossiers de frais de mission dans leur phase comptable n'a pas permis aux équipes de se rendre à Mouila pour la signature du CAP.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	175 510 000	175 510 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	345 698 424	345 698 424
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	521 208 424	521 208 424

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le Centre Hospitalier Régional de Mouila (CHR Mouila) a reçu de l'Etat une dotation budgétaire de **521 208 424 FCFA** qui a été exécutée à 100%.

Titre 2 : 175 510 000 FCFA, correspond aux dépenses de personnel ;
 Titre 3 : 328 167 373 FCFA, pour les dépenses de biens et services ;
 Titre 4 : 7 397 600 FCFA, transfert pour activités médicales.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Aucun engagement n'a été pris par l'opérateur.

OPERATEUR Centre Hospitalier Régional de Tchibanga

Présentation de l'opérateur

Le Centre Hospitalier Régional de Tchibanga (CHR Tchibanga) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, aucun Contrat Annuel de Performance (CAP) n'a été conclu entre l'État, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et le CHR Tchibanga. Le non aboutissement des dossiers de frais de mission dans leur phase comptable n'a pas permis aux équipes de se rendre à Mouila pour la signature du CAP.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	129 720 000	129 720 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	357 604 722	357 604 722
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'État	487 324 722	487 324 722

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

Le Centre Hospitalier Régional de Tchibanga (CHR Tchibanga) a reçu de l'État une dotation budgétaire de **487 324 722 FCFA** qui a été exécutée à 100%.

Titre 2 : 129 720 000 FCFA, correspond aux dépenses de personnel ;
 Titre 3 : 126 470 523 FCFA, pour les dépenses de biens et services ;
 Titre 4 : 231 134 199 FCFA, transfert pour activités médicales.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Aucun engagement n'a été pris par l'opérateur.

OPERATEUR Centre Hospitalier Régional de Makokou

Présentation de l'opérateur

Le Centre Hospitalier Régional de Makokou (CHR Makokou) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, aucun Contrat Annuel de Performance (CAP) n'a été conclu entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et le CHR Makokou. Le non aboutissement des dossiers de frais de mission dans leur phase comptable n'a pas permis aux équipes de se rendre à Makokou pour la signature du CAP.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	190 166 066	190 166 066

Contribution au fonctionnement de l'opérateur	250 452 382	250 452 382
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	440 618 448	440 618 448

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le Centre Hospitalier Régional de Makokou a reçu de l'Etat une dotation budgétaire de **250 452 382 FCFA** qui a été exécutée à 100%.

Titre 2 : 190.166.066 FCFA, correspond aux dépenses de personnel ;

Titre 3 : 100.000.000 FCFA, pour les dépenses de biens et services ;

Titre 4 : 150.452.382 FCFA, transfert pour activités médicales.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Aucun engagement n'a été pris par l'opérateur.

OPERATEUR Centre Hospitalier Régional de Koulamoutou

Présentation de l'opérateur

Le Centre Hospitalier Régional de Koulamoutou (CHR Koulamoutou) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été conclu entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et le CHR Koulamoutou.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	110.892.000	110.892.000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	259.123.599	259.123.599
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	370.015.599	370.015.599

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le Centre Hospitalier Régional de Koula-Moutou a reçu de l'Etat une dotation budgétaire de **370.015.599 FCFA**. Ce montant a été exécuté à **100%**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Effectuer l'installation du second appareil de radiologie					
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux de réalisation des travaux	0%	100%	10%	90%	L'insuffisance en trésorerie a empêché la réalisation des travaux
Taux d'amélioration de la qualité du service rendu	50%	80%	0%	80%	L'appareil de radiologie non installé

Objectif 2 : **Assurer les soins de santé aux populations**

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
------------------------	-------------------------	------------	---------------	-------	--------------

Nombre de clichés réalisés en imagerie	11	7000	2729	-4271	La convention avec les sociétés forestières n'a plus abouti
Nombre de patient pris en charge pour les cas de spécialités chirurgie et pédiatrie	NA	300	1 765 (dont 597 cas de chirurgie)	+1465	Les résultats peuvent davantage être améliorés si un chirurgien supplémentaire est affecté.

Objectif 3 : Organiser les activités IEC

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux de satisfaction des patients	N/A	65%	35%	30%	Circuit du patient jugé trop long à tort en comparaison au CSU
Qualité du service rendu	50%	80%	65%	15%	Absence de formations continues et vieillissement du personnel nous empêchent d'atteindre nos objectifs

OPERATEUR Centre Hospitalier Régional de Port-Gentil

Présentation de l'opérateur

Conformément au décret n°256/PR/MS du 19 juin 2012 portant attribution et organisation des centres hospitaliers régionaux, le CHR de Port-Gentil est un établissement régional de référence doté de la personnalité juridique et jouit de l'autonomie de gestion administrative et financière, il est placé sous la tutelle du Ministre chargé de la santé.

Il est notamment chargé d'assurer les soins courants et spécialisés, curatif, préventifs, promotionnels et les examens de diagnostic. Aussi participe-t-il à la recherche opérationnelle ainsi qu'à la formation des personnels de santé.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	131 075 721	131 075 721
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	273 622 485	273 622 485
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	404 698 206	404 698 206

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Réfectionner le site de vaccination Covid 19 et la salle d'hospitalisation Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Offre et Accès aux Soins				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Indicateur 1 : Taux d'avancement des travaux site covid19	50%	80%	80%	20%

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris

Objectif : Améliorer la gestion des médicaments et dispositifs médicaux essentiel par la formation du personnel Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Offre et Accès aux Soins

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart
Taux d'élaboration du plan de formation des gestionnaires du médicament	70%	100%	50%	50%

OPERATEUR Centre Hospitalier Régional d'Oyem

Présentation de l'opérateur

Le Centre Hospitalier Régional d'Oyem (CHR Oyem) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, aucun Contrat Annuel de Performance (CAP) n'a été conclu entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et le CHR Oyem. Le non aboutissement des dossiers de frais de mission dans leur phase comptable n'a pas permis aux équipes de se rendre à Oyem pour la signature du CAP.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	255 750 000	204 412 138
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	546 250 000	324 936 110
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	111 000 000	111 000 000
Total de la contribution financière de l'Etat	802 000 000	529 348 248

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le Centre Hospitalier Régional d'Oyem (CHR Oyem) a reçu de l'Etat une dotation budgétaire de **529 348 248 FCFA** qui a été exécutée à **100%**.

Titre 2 : **204 412 138 FCFA**, correspond aux dépenses de personnel.

Titre 3 : **324 936 110 FCFA**, pour les dépenses de biens et services ;

Titre 4 : **111 000 000 FCFA**, transfert pour activités médicales.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Aucun engagement n'a été pris en 2021 par l'opérateur.

OPERATEUR Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)

Présentation de l'opérateur

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été signé entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès » et le CNTS. Ce CAP, qui définissait les engagements réciproques entre les deux parties, a fait l'objet d'une évaluation en fin d'exercice dans le cadre du dialogue de gestion.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	23 923 500	23 923 500

Contribution au fonctionnement de l'opérateur	863 050 159	858 525 069
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	886 973 659	882 448 569

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) a reçu de l'Etat une dotation budgétaire de **886 050 159 FCFA**. Ce montant a été exécuté à 99%

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Perfectionnement de la qualité des services				
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme : Améliorer la prise en charge des usagers aux CNTS				
Rappel des indicateurs	Cible 2021	Résultat	Ecart	Commentaires
Nombre de personnels formés aux gestes de 1er secours avec la croix rouge	100	0	-100	Non réalisé
Nombre de personnels sensibilisés sur le système de qualité (SMQ) personnel du centre	100	100	0	Réalisé
Nombre de personnels formés sur l'utilisation du matériel de prévention à incendie	100	100	0	Réalisé

Objectif 2 : Perfectionnement de la qualité des services				
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme : Améliorer la prise en charge des patients en matière de transfusion sanguine				
Rappel des indicateurs	Cible 2021	Résultat	Ecart	Commentaires
Nombre de campagne de sensibilisation au don de sang bénévole réalisé auprès des populations	100	90	10	Objectif atteint
Nombre de dépôts de sang décentralisés	1	1	0	Réalisé

Objectif 3 : Supervision technique des activités de transfusion sanguine dans les structures sanitaires				
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme : objectif propre à l'opérateur				
Rappel des indicateurs	Cible 2021	Résultat	Ecart	Commentaires
Nombre de structures ayant bénéficiées des formations aux bonnes pratiques transfusionnelles	30	30	0	Réalisé
Nombre des référents hémovigilance formés	30	30	0	Réalisé
Nombre de contrôles qualités réalisés	4	0	-4	Non réalisé
Nombre d'audits qualité réalisés	1	1	0	Réalisé
Nombre de sensibilisations de masses et de collectes de dons de sang organisées	8	0	-8	Non réalisé

OPERATEUR Laboratoire Nationale de Santé Publique (LNSP)

Présentation de l'opérateur

Le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été signé entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès » et le LNSP. Ce CAP, qui définissait les engagements réciproques entre les deux parties, n'a pas fait l'objet d'une évaluation en fin d'exercice dans le cadre du dialogue de gestion.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	22 767 228	22 767 228
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	135 346 848	135 346 848
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	158 114 076	158 114 076

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) a reçu de l'Etat une dotation budgétaire de **158 114 076 FCFA**. Ce montant a été exécuté à **100 %**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif N°1 : Organiser les séances de formations à l'intention du personnel gestionnaire des réactifs et des consommables.					
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Optimiser la gestion des réactifs et consommables					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de plans de formation des gestionnaires élaboré	01	01	00	-1	Objectif non atteint
Nombre de formateurs en gestion consommables médicaux et des réactifs formés par l'OPN	02	02	00	-2	Objectif non atteint
Nombre des gestionnaires consommables médicaux et des réactifs en périphérie formés par les formateurs	03	03	00	-3	Objectif non atteint

Objectif N°2 : Assurer le renouvellement et la maintenance des automates de biochimie, d'hématologie et de sérologie					
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Améliorer la prise en charge des patients					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre d'automates de biochimie renouvelés	02	02	00	-2	Objectif non atteint
Nombre d'automates de biochimie ayant subi une maintenance	02	02	00	-2	Objectif non atteint
Nombre d'automates d'hématologie ayant subi une maintenance	02	02	00	-2	Objectif non atteint

OPERATEUR Centre National d'Hémodialyse (CNH)

Présentation de l'opérateur

Le Centre National d'Hémodialyse (CNH) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été signé entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et le CNH. Ce CAP, qui définissait les engagements réciproques entre les deux parties, a fait l'objet d'une évaluation en fin d'exercice dans le cadre du dialogue de gestion.

Crédits consommés En 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	879 176 905	545 000 000
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	879 176 905	545 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Le Centre National d'Hémodialyse (CNH) a reçu de l'Etat une dotation budgétaire de **879 176 905 FCFA**, au titre de son fonctionnement. Ce montant a été exécuté à 100%.

Titre 3 : 267 362 424 FCFA, pour les dépenses de biens et services ;

Titre 4 : 611 814 481 FCFA, transfert pour activités médicales.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Construire des bureaux					
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Objectif propre à l'opérateur					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2021	Cible 2022	Résultat 2022	Ecart	Commentaires
Taux d'exécution des travaux de construction d'une salle de réunion	NA	50%	0%	-50%	Site choisi inadéquat
Taux d'exécution des travaux de constructions de deux bureaux	NA	50%	0%	-50%	Site choisi inadéquat

Objectif 2 : Améliorer la prise en charge des patients					
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Améliorer la prise en charge des patients					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2021	Cible 2022	Résultat 2022	Ecart	Commentaires
Taux de mise en marche du logiciel de gestion médical	NA	50%	50%	0%	Réalisé
Nombre d'agents formés dans les techniques d'accueil des patients	NA	5	2	-3	Non atteint
Taux d'élaboration d'un livret d'accueil patient	NA	100%	40%	-60%	Non atteint
Taux d'élaboration du support d'éducation thérapeutique élaboré	NA	100%	100%	0	Réalisé
Nombre de protocoles de soins élaborés	NA	5	3	-2	Non atteint
Nombre d'équipements médicotechniques acquis	NA	9	4	-5	Budget insuffisant
Taux de mise en service de la nouvelle salle de traitement d'eau	NA	100%	50%	-50%	Non atteint
Taux de mise en place d'une mini centrale d'oxygène	NA	50%	0%	-50%	Insuffisance budgétaire

Objectif 3 : Assurer une gestion optimale du médicament					
Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Assurer une gestion optimale du médicament					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2021	Cible 2022	Résultat 2022	Ecart	Commentaires
Taux de mise en marche du logiciel de gestion du médicament		100%	50%	50%	Réalisé

Présentation de l'opérateur

L'Hôpital de la Coopération Sino-gabonais de Libreville (HCSGL) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été conclu entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et l'HCSGL. Ce CAP, qui définissait les engagements réciproques entre les deux parties, a fait l'objet d'une évaluation en fin d'exercice dans le cadre du dialogue de gestion.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	82 329 075	82 329 075
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	439 120 711	439 120 711
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	521 449 786	521 449 786

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

L'Hôpital de la Coopération Sino-gabonais de Libreville (HCSGL) a reçu de l'Etat une dotation budgétaire de **521 449 786 FCFA**. Ce montant a été exécuté à hauteur de **100 %**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Réhabiliter le bâtiment abritant les services de la Radiologie, Laboratoire, Médecine traditionnelle chinoise et CPN Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Assurer la réhabilitations des structures sanitaires					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'avancement de travaux de réhabilitation	80%	100%	80%	-20%	Projet remis en 2022

Objectif 2 : Créer et mettre en service le service de Kinésithérapie Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'avancement dans l'aménagement de la salle devant abriter le service de Kinésithérapie	20%	100%	80%	-20%	Difficultés dans l'arrivée des techniciens chinois et des équipements au Gabon à cause de la COVID19

Objectif 3 : Réhabiliter et équiper le bloc opératoire d'un respirateur d'anesthésie Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Assurer la réhabilitation des infrastructures					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'avancement dans l'acquisition des équipements	99%	100%	100%	0%	L'acquisitions du respirateur : facture payée mais appareil en cours de livraison

Objectif 4 : Réhabiliter l'ancien bâtiment abritant la cuisine pour en faire un pool de consultation de médecine générale Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Assurer la réhabilitation des infrastructures sanitaires					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'avancement dans la réalisation des travaux	50%	100%	100%	0%	Travaux réalisés mais salle et bureaux affectés à la vaccination contre la COVID19

Objectif 5 : Construire un bâtiment R+1 pour le dépistage COVID19 et un dépôt de sang Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme : Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'avancement des travaux	60%	100%	100%	0%	Tavaux réalisés
Taux d'équipement de la salle réservée au dépôt de sang	50%	100%	100%	0%	Equipements livrés
Objectif 6 : Mise en service du laboratoire de bactériologie Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : objectif propre à l'opérateur					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'avancement des travaux de l'ancien laboratoire de Bactériologie	60%	100%	80%	-20%	Suspension des travaux à cause de l'installation du serveur par l'ANIF
Taux de révision des anciens équipements	30%	100%	100%	0%	Equipement révisés
Taux de mise en fonction du laboratoire	50%	100%	30%	-70%	Besoin d'un agent : besoin exprimé mais l'agent non mis à notre disposition

Objectif 7 : Améliorer l'accès aux soins Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : objectif propre à l'opérateur					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de patients consultés	71 925	70 000	56 161	-13 839	Baisse générale des activités à cause de la pandémie de COVID et des modifications de la date de départ des médecins chinois
Nombre d'accouchement réalisé	675	800	569	-231	
Nombre d'examens de laboratoire réalisés	65 725	65 000	54 003	-10 997	Décès du médecin gynécologue obstétricien
Nombre d'actes en imagerie médicale	10 245	6000	6 284	+284	Evacuation des femmes en travail vers les CHU à cause de l'absence du bloc opératoire
Nombre de femmes vue en CPN	1 564	2 000	2783	+783	Rupture régulière des réactifs de laboratoire sur l'étendue du territoire national

Objectif 8 : Assurer la formation continue et participer aux ateliers de formations sur l'amélioration de la prise en charge des patients Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires					
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre d'agents formés sur les techniques d'accueil des patients	100	100	50	50	Formation in situ reportée en 2022 La pandémie de COVID 19 a empêché la réalisation de plusieurs activités
Nombre d'agents formés sur l'importance des statistiques sanitaires	-	100	100	0	
Nombre de session de Changement de Comportement Communautaires (CCC)	128	50	52	+2	

OPERATEUR Hôpital de la Coopération Egypto-Gabonais de Libreville (HCEGL)

Présentation de l'opérateur

L'Hôpital de la Coopération Egypto-gabonais de Libreville est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été conclu entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et l'HCEGL. Ce CAP, qui définissait les engagements réciproques entre les deux parties, a fait l'objet d'une évaluation en fin d'exercice dans le cadre du dialogue de gestion.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	65 216 000	65 216 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	310 911 529	310 911 529
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	376 127 529	376 127 529

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

L'Hôpital de la Coopération Sino-gabonais de Libreville (HCSGL) y compris l'antenne de Franceville a reçu de l'Etat une dotation budgétaire de **376 127 529 FCFA**. Ce montant a été exécuté à hauteur de **100%**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : améliorer les structures d'accueil des patients

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :
Assurer la réalisation des infrastructures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'avancement des travaux de construction et de réaménagement pour les coins d'aisance	0	100	100	0	Réalisé
Taux d'avancement des travaux de revêtement et de rafraichissement de l'hôpital	N / A	100	100	0	Réalisé
Taux d'avancement dans l'aménagement du parking externe	N / A	100	100	0	Réalisé
Taux d'avancement la construction du hangar pour déchets ménagers	N / A	100	100	0	Réalisé

Objectif 2 : Réhabiliter le laboratoire et la salle d'accouchement

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :
Assurer la réhabilitation des infrastructures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaire
Taux d'avancement des travaux de réhabilitation du laboratoire	70	100	100	0	Réalisé
Taux d'avancement des travaux de réhabilitation de la salle d'accouchement	90	100	100	0	Réalisé

Objectif 3 : Optimiser la prise en charge du patient et installer de nouveaux équipements de mobiliers et medicotechniques dans les services (salle d'accouchement, stomatologie, laboratoire et radiologie)

Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre de lits	0	5	5	0	Réalisé
Taux de mise en œuvre de l'unité de distribution des produits sanguins	70	100	100	0	Réalisé
Taux d'acquisition et mise en service de la radiologie	N / A	100	50	50	Payé à 50%
Nombre d'appareils medicotechniques	7	3	10	+7	Réalisé

Objectif 4 : renouveler les équipements de bureau, de climatisation et informatique

Objectif de rattachement dans le PAP 2020 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :
Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaire
Nombre d'équipements de bureau	N/A	2	4	+2	Réalisé

Nombre d'équipements de climatisation	15	5	5	0	Réalisé
Nombre d'équipement informatique	N/A	5	5	0	Réalisé
Nombre de bancs pour patients	25	10	5	-5	Reporté 2022

Objectif 5 : Assurer la formation du personnel

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :
Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaire
Nombre d'agents formés	68	20	30	+10	Réalisé

Objectif 6 : mettre en place un système informatique pour la gestion de l'hospitalier

Objectif : propre à l'opérateur (gestion de l'accueil, gestion du médicament, gestion du laboratoire et gestion financière)

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaire
Taux d'élaboration du cahier de charge	N/A	100	0	-100	En attente du projet e-GabonSIS

OPERATEUR Hôpital spécialisé de Nkembo

Présentation de l'opérateur

L'Hôpital spécialisé de Nkembo est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure trois principales missions de service public : les soins, la formation et la recherche médicale.

Travail avec l'opérateur

En 2021, un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été conclu entre l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et l'Hôpital spécialisé de Nkembo. Ce CAP, qui définissait les engagements réciproques entre les deux parties, a fait l'objet d'une évaluation en fin d'exercice dans le cadre du dialogue de gestion.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	68 594 509	68 594 509
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	276 649 832	259 741 480
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	345 244 341	328 335 989

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

L'Hôpital spécialisé de Nkembo a reçu de l'Etat une dotation budgétaire de **345 244 341 FCFA**. Ce montant a été exécuté à hauteur de **328 335 989 FCFA** soit **95.10%**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Renforcer le dispositif électrique par l'achat d'un groupe électrogène de relai

Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :

Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'avancement dans l'acquisition du groupe électrogène	0	55%	30%	-25%	Retard de règlement fournisseur par le Trésor

Objectif 2 : **Acquérir deux appareils laboratoire en vue d'augmenter le panel des examens**
 Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :
Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Taux d'acquisition de l'appareil ELISA	N/A	50%	100%	+50%	Livré et opérationnel
Taux d'acquisition de l'appareil de Biochimie	N/A	50%	50%	0	Reste le règlement de 50% auprès du fournisseur

Objectif 1 : **Former le personnel sur l'accueil des patients**
 Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :
Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre d'agents formés	N/A	75	80	+5	Résultat atteint

Objectif 2 : **Former la MONP sur les techniques de bio nettoyage et les paramédicaux sur le tri des déchets biomédicaux**
 Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :
Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre d'agents formés sur le bio nettoyage	N/A	50	65	+15	Résultat atteint
Nombre d'agents formés sur le tri des déchets biomédicaux	N/A	62	65	+3	Résultat atteint

Objectif 3 : **Former les infirmiers sur les nouvelles techniques des soins infirmiers**
 Objectif de rattachement dans le PAP 2021 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :
Améliorer la prise en charge des patients dans les structures sanitaires

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2020	Cible 2021	Résultat 2021	Ecart	Commentaires
Nombre d'infirmiers formés	N/A	41	42	+1	Résultat atteint

OPERATEUR Institut National de Formation d'Action Sanitaire et Sociale (INFASS)

Présentation de l'opérateur

L'Institut National de Formation d'Action Sanitaire et Sociale (INFASS) est un institut supérieur au même titre que les autres instituts et grandes écoles (INSG, IEF, ENS, IAI, ENSET etc.). Il est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Il assure les prestations suivantes : enseignements, encadrement, soutenances.

Travail avec l'opérateur

En 2021, un Contrat Annuel de Performance (CAP) n'a pas été signé avec l'Etat, représenté par le Responsable du Programme « offre et accès aux soins » et l'INFASS.

Crédits consommés en 2021 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2021		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	21 660 000	21 660 000
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	690 784 203	563 663 726
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	712 444 203	585 323 726

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

L'Institut National de Formation d'Action Sanitaire et Sociale (INFASS) a consommé en 2021, la somme de **585**

323 726 FCFA contre une dotation budgétaire initiale de **712 444 203 FCFA**, soit un taux d'exécution de **82,2%**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Aucun engagement n'a été pris avec l'Etat. L'INFASS n'avait pas de CAP en 2021.

PROGRAMME LUTTE CONTRE LE SIDA

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le nouveau Décret n°000252/PR/MSF du 18 octobre 2018 portant organisation du Ministère de la Santé consacre la transformation de la Direction Générale de la Prévention du Sida en Commissariat à la Lutte Contre le Sida, rattaché au Cabinet du Ministre de la Santé. Mais ledit décret n'a pas encore été appliqué.

Toutefois, le périmètre du programme Lutte contre le SIDA est toujours défini sur la base du décret n°181/PR/MLSOS du 25 janvier 2007 portant création, attributions et organisation de la Direction Générale de la Prévention sur le Sida.

La Direction Générale de la Prévention du Sida (DGPS) a pour missions, entre autres, de :

- coordonner, mettre en œuvre et suivre les mesures de protection et de prévention des risques de contamination par le VIH/Sida;
- concevoir, élaborer, coordonner et mettre en œuvre les politiques, stratégies et actions en matière de lutte contre le Sida et en collaboration avec les autres services et organismes compétents ;
- assurer la coordination, la supervision et l'animation du réseau des associations agréées et des actions déconcentrées de l'Etat (comités sectoriels, provinciaux et départementaux) ;
- suivre et évaluer les plans d'exécution sectoriels et les plans décentralisés;
- évaluer l'impact du VIH sur les différents secteurs de développement;
- assurer la coordination et la supervision du Plan Stratégique National (PSN) multisectoriel.

Dans les missions qui lui sont dévolues, la DGPS travaille en collaboration avec l'ensemble des comités multisectoriels des différents ministères, mais un accent particulier est mis sur les comités de l'éducation nationale et de la défense nationale.

Le programme "Lutte contre le Sida", s'intéresse à deux principales actions : la prévention et lutte multisectorielle contre le SIDA et la prise en charge des Personnes vivant avec le VIH (PVVIH).

Dans la mise en œuvre de ce Programme, la DGPS est accompagnée par le Programme de Lutte contre les Infections Sexuellement Transmissibles (PLIST) et les Centres de Traitement Ambulatoire (CTA).

Aussi, pour mener à bien ses activités, la DGPS bénéficie-t-elle également d'un appui de l'ensemble des partenaires du système des nations unies et des ONG et associations.

La mise en œuvre de ce programme nécessite l'intervention des autres programmes de la mission santé, à savoir :

- le programme "Prévention et Sécurité Sanitaire" ;
- le programme "Offre et Accès aux Soins" ;
- le programme "Pilotage et Soutien à la Politique Sanitaire.

Le programme Lutte contre le Sida est piloté par la Direction Générale de la Prévention du Sida.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Prévention et lutte multisectorielle contre le SIDA

Cette action consiste à freiner la propagation de l'épidémie et à réduire son impact sur l'ensemble des populations vivant au Gabon, en menant des actions de formation, d'information, de sensibilisation et de dépistage volontaire - en collaboration avec le programme de lutte contre les infections sexuellement transmissibles (PLIST) - sur tout le territoire national.

ACTION N° 2 : Prise en charge des Personnes vivant avec le VIH (PVVIH)

Cette action porte sur la prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH dans les Centres de Traitement Ambulatoire (CTA) implantés dans chaque capitale provinciale. Cette prise en charge comporte entre autres :

- la réalisation du dépistage du VIH/Sida et des bilans biologiques ;
- la dispensation des antirétroviraux (ARV) et des médicaments des infections opportunistes ;
- la gratuité des tests de dépistage chez la femme enceinte, les jeunes scolarisés de moins de 15 ans ;
- la prise en charge psychosociale, nutritionnelle et communautaire.

Dans le souci d'infléchir la courbe évolutive de l'épidémie du VIH/Sida dans notre pays et d'atteindre les objectifs du développement durable (ODD) dans ce secteur, les plus hautes autorités du pays, dans leur engagement permanent pour la lutte contre le VIH/Sida, ont pris d'importantes mesures qui visent d'une part :

- l'augmentation significative du Fonds d'appui à la lutte contre le Sida de 1 milliard FCFA à 2,8 milliards FCFA pour l'achat des antirétroviraux et les actions de prévention ;
- la gratuité totale du traitement antirétroviral des personnes infectées par le VIH/Sida vivant au Gabon, alors qu'elle ne concernait que les personnes démunies ;
- la gratuité des soins prénatals et d'accouchement à toutes les femmes enceintes infectées par le VIH/Sida ;
- la gratuité, en plus du test de dépistage du VIH/Sida, des bilans biologiques et des traitements des infections opportunistes par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociales (CNAMGS) ;
- l'intégration de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/Sida, jadis réservée aux CTA, dans les services de médecine des centres hospitaliers, dans les centres médicaux et les centres de santé ;
- la redynamisation des comités de lutte contre le VIH/Sida dans chaque province et chaque département du Gabon sous tutelle des Gouverneurs et des Préfets ;
- l'intensification des campagnes de sensibilisation sur le VIH/Sida dans la population générale et auprès des groupes cibles ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des comités de lutte contre le VIH/Sida dans chaque institution, Ministère, collectivité locale et société privée.

A cet effet, ces entités sont tenues d'inscrire dans leur budget annuel un financement pour la lutte contre le VIH/Sida.

D'autre part, à intensifier la riposte nationale par :

- l'intégration d'un module sur la prévention du VIH/Sida et de la santé sexuelle de la reproduction dans les programmes de formation des enseignants et formateurs, en vue de l'application des curricula de formation sur le VIH/Sida et la redynamisation des clubs info Sida et de la Santé Sexuelle de la Reproduction dans tous les établissements secondaires et universitaires ;
- la mise en œuvre d'une véritable stratégie du marketing social du préservatif afin de le rendre accessible et disponible sur toute l'étendue du territoire, notamment dans les hôtels et les commerces ;
- une plus grande implication des responsables politiques, administratifs publics et privés, ainsi que des leaders de confessions religieuses et associatifs dans la sensibilisation de la population contre le VIH/Sida.

Le souci permanent à l'endroit de l'ensemble des populations vivant au Gabon par rapport à la pandémie du VIH/Sida est de :

- limiter la propagation de la pandémie ;
- bénéficier d'une meilleure prise en charge en cas de maladie ;
- améliorer la prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH/Sida ;
- améliorer le circuit de prise en charge du patient ;
- rendre le préservatif de qualité (masculin et féminin) disponible et accessible sur toute l'étendue du territoire ;
- stopper la discrimination ;
- avoir une bonne information sur la maladie ;
- intensifier les campagnes d'information, de sensibilisation et de dépistage volontaire sur le VIH/Sida dans tout le pays ;
- voir une implication véritable des responsables politiques, religieux, administratifs ;
- formaliser la prise en charge communautaire ;
- appliquer de façon effective les décisions des plus hautes autorités de la République ;
- assurer régulièrement l'approvisionnement des réactifs et consommables ;

L'infection à VIH constitue une menace réelle pour le développement démographique et socio-économique du Gabon à travers les souffrances physique, morale, psychologique, culturelle et économique qu'elle induit d'une part, et par son ampleur, sa propagation rapide d'autre part. Les jeunes, les enfants et les femmes constituent la couche sociale la plus vulnérable face à la pandémie du sida.

En attendant les résultats de l'Enquête démographique et de santé en cours de réalisation, il y a une tendance à la stabilisation de l'épidémie, avec une séroprévalence de 4.1% en 2012, contre 5.9% en 2007. Toutefois, le pays se trouve en situation d'épidémie généralisée en référence à la définition de l'ONUSIDA de 2003, qui fixe un seuil de 1% pour la séroprévalence élevée.

Les données programmatiques de 2020 ont montré que **145 000** personnes ont été dépistées pour VIH dont **7 872** ont été déclarées séropositives.

C'est globalement **51 000** personnes vivent avec le VIH au Gabon, dont seulement **45 000** connaissent leur statut.

La couverture en traitement antirétroviral est de **58%** chez les personnes vivant avec le VIH de plus de 15 ans et **81%** chez les femmes enceintes et les femmes allaitantes. Les femmes enceintes infectées par le VIH et qui risquaient de transmettre le virus à leur enfant étaient estimées à **2 253**. Les nouvelles infections à VIH bien qu'ayant baissé étaient de **2 200** personnes, particulièrement chez les enfants de moins de 15 ans dont seuls **57%** ont eu accès au TAR.

D'après des informations qui sont contenues dans l'EDS 2012, un certain nombre d'indicateurs relatifs au VIH/Sida connaissent des améliorations.

Plusieurs atouts ou points forts permettent une bonne avancée du programme dans la lutte contre le SIDA parmi lesquels :

- un engagement fort et permanent des plus hautes autorités de la République ;
- l'augmentation significative du Fonds d'appui à la lutte contre le Sida pour l'achat des antirétroviraux et les actions de prévention ;
- la construction des Centres de Traitement Ambulatoire (CTA) dans les 9 provinces ;
- la gratuité du traitement antirétroviral à toutes les personnes vivant avec le VIH ;
- la prise en charge des examens biologiques et des médicaments pour les infections opportunistes par la CNAMGS ;
- la gratuité de l'accouchement pour les femmes infectées par le VIH/sida ;
- la décentralisation de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH ;
- la création des comités ministériels de lutte contre le sida ainsi que l'allocation d'une ligne budgétaire pour le fonctionnement desdits comités ;
- l'intégration des curricula sur le VIH dans les programmes scolaires ;
- la création des clubs info sida dans tous les établissements secondaires et universitaires ;
- l'intensification des actions de prévention.

Cependant, quelques pesanteurs subsistent encore telles que :

- la non opérationnalisation du Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) ;
- l'insuffisance des financements alloués à la lutte contre le VIH/Sida ;
- la faible implication du secteur privé dans la lutte contre le VIH/Sida ;
- la faible implication des relais de communication (radio, télévision, journaux écrits) ;
- l'immobilisme de la société civile ;
- l'absence de mécanismes de financement de la société civile ;
- la léthargie de certains comités ministériels et provinciaux de lutte contre le VIH/Sida.

ENJEUX

- **Enjeu 1** : faire évoluer les comportements des populations de manière à prévenir la propagation du VIH/Sida ;
- **Enjeu 2** : fournir les meilleurs soins possibles à l'ensemble des malades du sida ;
- **Enjeu 3** : assurer la cohérence de toutes les actions de lutte contre le sida sur le territoire.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N° 1 : Renforcer les actions de sensibilisation et de dépistage en vue de réduire les comportements et pratiques à risque de transmission sexuelle

- Résultat annuel attendu 1 : avoir organisé 2 campagnes de sensibilisation de proximité et de dépistage à l'intention des groupes à risque
- Résultat annuel attendu 2 : renforcer et étendre l'enseignement du VIH, de la SSR et des IST dans 10 établissements d'enseignement.

OBJECTIF N° 2 : Renforcer la couverture nationale et l'accès des PVVIH aux services de prise en charge globale et assurer la couverture pour l'élimination de la transmission mère - enfant du VIH

- Résultat annuel attendu 1 : former le personnel de trois (03) CTA principaux (CTA Libreville, CTA Nkembo et CTA infectiologie) sur les procédures de gestion des stocks de médicaments ;
- Résultat annuel attendu 2 : déployer 30 relais communautaires dans les trois CTA principaux pour améliorer l'accompagnement le suivi des PVVIH et des femmes enceintes séropositifs et de leurs enfants

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : renforcer les actions de sensibilisation et de dépistage en vue de réduire les comportements et pratiques à risque de transmission sexuelle

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : avoir organisé deux (02) campagnes de sensibilisation et de dépistage pour le changement de comportement auprès de la population-cible ;
- Résultat annuel attendu 2 : être parvenu à renforcer et étendre l'enseignement du VIH, de la Santé Sexuelle et de la Reproduction (SSR) et des IST dans 10 établissements d'enseignement.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Résultat atteint
- Résultat annuel N°2 : Résultat atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation des campagnes de sensibilisation	%	100	100	100	100	0	100	
Nombre d'établissements scolaires ayant reçu les enseignements	Nombre	13	5	10	10	0		

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat 1 :
 - Organisation de la campagne de sensibilisation des jeunes en milieu extra-scolaire (vacances sans SIDA : juin - septembre)
 - Organisation de la journée mondiale de lutte contre le SIDA en décembre
- Résultat 2 :
 - Chaque région sanitaire a réalisé une campagne de sensibilisation dans au moins un établissement scolaire

OBJECTIF N°2: renforcer la couverture nationale et l'accès des PVVIH aux services de prise en charge globale et assurer la couverture pour l'élimination de la transmission mère - enfant du VIH

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : Former 50 agents de trois (03) CTA principaux (CTA Libreville, CTA Nkumbo et CTA infectiologie) sur les procédures de gestion des stocks de médicaments ;
- Résultat annuel attendu 2 : Déployer 30 relais communautaires dans les trois CTA principaux pour améliorer l'accompagnement le suivi des PVVIH et des femmes enceintes séropositifs et de leurs enfants

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Résultat atteint
- Résultat annuel N°2 : Résultat atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP	2020 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'acteurs formés aux procédures de gestion de stocks	Nombre	50	64	50	50	0	70	100
Nombre de relais déployé dans chaque CTA	Nombre	10	60	30	30	0	10	100
Nombre de dossiers suivis par les relais communautaire	Nombre	N/A	150	150	200	+50	150	1500

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- Résultat annuel N°1 : Deux (2) formations respectivement de 20 et 30 prestataires de santé ont permis de disposer de 50 agents formés en gestion des stocks des ARV
- Résultat annuel N°2 : 10 relais communautaires ont été déployés dans chaque CTA soit $10 \times 3 = 30$ relais

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
25.843.1:Prévention et lutte multisectorielle contre le SIDA	268 770 052	45 455 976	223 314 076	268 770 052	45 455 976	223 314 076
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	25 087 543	-	25 087 543	25 087 543	-	25 087 543
Titre 3. Dépenses de biens et services	234 322 509	45 455 976	188 866 533	234 322 509	45 455 976	188 866 533
Titre 4. Dépenses de transfert	9 360 000	-	9 360 000	9 360 000	-	9 360 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
25.843.2:Prise en charge des malades du SIDA	3 612 457 388	1 970 000 000	1 642 457 388	3 612 457 388	1 970 000 000	1 642 457 388
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	321 779 897	-	321 779 897	321 779 897	-	321 779 897
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 290 677 491	1 970 000 000	1 320 677 491	3 290 677 491	1 970 000 000	1 320 677 491
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	3 881 227 440	2 015 455 976	1 865 771 464	3 881 227 440	2 015 455 976	1 865 771 464
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	346 867 440	-	346 867 440	346 867 440	-	346 867 440
Titre 3. Dépenses de biens et services	3 525 000 000	2 015 455 976	1 509 544 024	3 525 000 000	2 015 455 976	1 509 544 024
Titre 4. Dépenses de transfert	9 360 000	-	9 360 000	9 360 000	-	9 360 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Au terme de l'exercice budgétaire 2020, le programme "Lutte contre le Sida" a enregistré un taux d'exécution globale de **72,60%** contre **156,89%** en 2019. En effet, un montant de **2 817 744 174 FCFA** a été exécuté sur une prévision de **3 881 227 440 FCFA**.

Titre 2 : les crédits du titre 2 ont été ordonnancés à hauteur de **2,23%**. L'écart de **339 123 420 FCFA** correspond aux 346 867 440 FCFA proposés en annulation et ceux de la solde permanente gérée en centralisée.

Titre 3 : Les crédits du titre 3 ont été ordonnancés à **79,72% (2 810 000 154 FCFA)** de l'inscription budgétaire évaluée à **3 525 000 000 FCFA**. L'écart de **714 999 846 FCFA** correspond à la réserve obligatoire non levée et à l'application des mesures de régulation complémentaires induites par la contraction des ressources de l'Etat.

Titre 4 : Les crédits du titre 4 n'ont pas été exécutés.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas eu de mouvements de fongibilité au sein du programme.

Virements

Aucun virement n'a été effectué.

Transferts

Aucun transfert n'a été effectué.

Annulations

Aucune annulation des crédits n'a été enregistrée.

Reports

Il n'y a pas eu de reports de crédits.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2018	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2020	Mouvements d'effectifs en 2019			Effectifs au 31.12. 2020
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	105	105	105	0	0	0	105
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B	128	128	128	0	0	0	128
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C	2	2	2	0	0	0	2
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	235	235	235	0	0	0	235
Main d'œuvre non permanente	8	8	8				8
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	243	243	243	0	0	0	243

Explication des évolutions :

Les effectifs du programme "Lutte contre le Sida", au cours de l'année 2020 n'ont pas varié à cause du gel des recrutements par la fonction publique.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	346 867 440	346 867 440	0	0	346 867 440	346 867 440
Total des crédits de titre 2	346 867 440	346 867 440	0	0	346 867 440	346 867 440

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits de dépenses de personnels constitués essentiellement des salaires des agents de la MONP n'ont pas été exécutés au sein du programme mais en centralisé au Ministère du Budget.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Prévention et lutte multisectorielle contre le SIDA	234 322 509	234 322 509	45 455 976	45 455 976	188 866 533	188 866 533
Sensibilisation sur le VIH	33 677 491	33 677 491	0	0	33 677 491	33 677 491
Appui au fonctionnement courant de la DGPS	6 000 000	6 000 000	0	0	6 000 000	6 000 000
Journée mondiale du SIDA	194 645 018	194 645 018	45 455 976	45 455 976	149 189 042	149 189 042
ACTION 2 Prise en charge des malades du SIDA	3 290 677 491	3 290 677 491	1 970 000 000	1 970 000 000	1 320 677 491	1 320 677 491
Appui aux malades du SIDA (achat des ARV)	2 500 000 000	2 500 000 000	1 900 000 000	1 900 000 000	600 000 000	600 000 000
Prise en charge des malades du SIDA (CTA)	790 677 491	790 677 491	70 000 000	70 000 000	520 677 491	520 677 491
Total des crédits de titre 3	3 525 000 000	3 525 000 000	2 015 455 976	2 015 455 976	1 509 544 024	1 509 544 024

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Le montant de **3 525 000 000 FCFA** reçu par le programme "Lutte contre le Sida", au titre des biens et services, a été consommé à hauteur de **2 015 455 976 FCFA**, soit un taux d'exécution de **57,18%**.

Les crédits de l'action n°1 « Prévention et lutte multisectorielle contre le SIDA » ont été exécutés à hauteur de **45 455 976 FCFA** pour la prise en charge de la journée mondiale de lutte contre le SIDA.

Au niveau de l'action n°2 « Prise en charge des malades du SIDA », les crédits exécutés à **59,87%** dont **1 900 000 000 FCFA** utilisés pour l'achat des antirétroviraux (ARV) et **70 000 000 FCFA** exécutés pour la prise en charge des malades du SIDA et le fonctionnement des CTA.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 Prévention et lutte multisectorielle contre le SIDA	9 360 002	9 360 002	0	0	9 360 000	9 360 000
Transfert au Comité de Coordination Multisectoriel de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme	9 360 002	9 360 002	0	0	9 360 000	9 360 000
Total des crédits de titre 4	9 360 002	9 360 002	0	0	9 360 000	9 360 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les crédits du titre 4 alloués au Comité de Coordination Multisectoriel de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme ont été exécutés dans la phase administrative mais n'ont pas aboutis au niveau de la phase comptable.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Aucune fongibilité

Virements

Pas de virements enregistrés

Transferts

Pas de transfert effectué

Annulations

Aucune annulation de crédits n'a été enregistrée au sein du programme "Lutte contre le Sida".

Reports

Il n'y a pas eu de report de crédits de paiement du programme "Lutte contre le Sida".

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE SANITAIRE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Pilotage et Soutien à la Politique de Santé est piloté par le **Secrétaire Général du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales**.

Il a pour principales missions : la définition des orientations stratégiques, la coordination technique et l'administration générale des services du Ministère.

Le programme Pilotage et Soutien comprend toutes les fonctions transversales devant venir en appui des Directions Générales sectorielles. Ces fonctions sont aujourd'hui portées par des Directions Centrales (Communication, Finances, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques, Planification des Infrastructures et des Equipements).

Ces nouvelles fonctions, ayant été créées très récemment, ne sont pas encore opérationnelles pour la plupart : les agents ne sont pas nommés, les conditions d'accueil et de travail de ces agents ne sont souvent pas assurées, les feuilles de route ne sont pas encore définies. Cependant, les décrets précisent clairement les attributions de chaque Direction et Service, ce qui facilitera la mise en place réelle de ces fonctions et la déclinaison des missions permanentes en plans de travail opérationnels.

Les années à venir seront donc des années de mise en place et d'organisation de ces fonctions nouvelles. L'année 2018 sera une année de transition entre l'ancienne organisation avec des services qui parfois portent telle ou telle fonction, y compris au sein de Directions Générales et la nouvelle organisation avec les Directions Centrales. Les difficultés rencontrées et défis à relever aujourd'hui par le programme Pilotage et Soutien sont donc de plusieurs ordres :

D'ordre général pour l'ensemble du programme :

- l'absence ou l'insuffisance de personnel formé dans le champ de compétences de la fonction (par exemple en matière de communication ou d'affaires juridiques) ;
- la sous-exploitation des agents pour des raisons d'inadéquation en termes de compétences ou d'insuffisance notable de moyens et outils de travail ;
- le manque et parfois l'absence totale de collaboration avec les agents bénéficiaires sectoriels : absence d'analyse systématique des besoins notamment, absence d'enquêtes de satisfaction, manques d'échanges au quotidien) ;
- le manque de données fiables sur l'existant (notamment sur le patrimoine du ministère, les équipements, les agents...) ;
- l'absence de cadre de collaboration entre les différentes fonctions du programme pilotage et Soutien, et donc une « équipe » à construire.

En ce qui concerne certains domaines spécifiques d'appui :

- une transition à opérer entre gestion administrative du personnel et gestion des ressources humaines : rationnellement évaluer les besoins en compétences afin de pouvoir développer des plans de formation, effectuer des redéploiements et optimiser le suivi de carrière, déclinaison de politiques de GRH et anticipation des évolutions des métiers, etc. ;
- les grands chantiers à lancer porteront sur la redéfinition, la formalisation, la diffusion et le contrôle des procédures transversales afin d'améliorer le fonctionnement interne ;
- un mode de pilotage et de coordination des différentes administrations est à formaliser afin de le rendre plus fonctionnel (absence de procédures d'harmonisation et d'élaboration des rapports d'activités, difficultés à organiser à l'avance les réunions d'échanges et à réunir les personnes invitées, absence d'outils de suivi et de pilotage de l'activité) ;
- une fonction communication interne qui n'est pas encore organisée au sein du Ministère et donc faite de manière informelle ;
- l'absence d'état des lieux exhaustif du patrimoine du Ministère ;
- l'absence de politique et procédures de centralisation des achats et de gestion optimale des moyens généraux ;
- l'absence d'un véritable système de gestion de l'information (aussi bien sur le plan de la Documentation et des Archives que sur le plan sanitaire).

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Cette action vise à concevoir et mettre en œuvre la politique nationale en matière de santé en République Gabonaise.

Elle consiste à :

- organiser et asseoir la gouvernance du secteur par les documents et outils de référence appropriés (politique nationale de santé, code de la santé, plan national de développement sanitaire décliné dans le volet santé du PSGE, normes du secteur de la santé, carte sanitaire, mise en œuvre de la Stratégie d'Investissement Humain du Gabon-SIHG) ;
- assurer le plaidoyer et la mobilisation des moyens nécessaires à son action ;
- anticiper les évolutions en matière de politique et de gouvernance sanitaire nationale et prendre les mesures appropriées ;
- garantir le contrôle de performance du département ;
- assurer, en concertation avec les autres ministères concernés, la mise en œuvre des Déclarations, Conventions et protocoles en matière de santé signés par le Gabon, et les options de coopération sanitaire et sociale liées à la politique sanitaire et sociale internationale à laquelle contribue le Gabon.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

Cette action consiste à :

- coordonner la politique de gestion des ressources humaines ;
- veiller à l'actualisation du plan directeur de développement des ressources humaines ;
- faire respecter les lois ainsi que leurs textes d'application relatifs aux services de l'Etat, aux moyens d'actions et aux orientations de ces services ;
- orienter, superviser et coordonner l'action des directions générales du ministère ;
- agir comme expert stratégique dans les domaines d'activités des services ;
- s'assurer que les différentes fonctions correspondant aux divers domaines d'activités des services sont intégrées et concourent à l'optimum à la fois de chaque service du ministère et de l'Etat dans son ensemble ;
- s'assurer que les services du ministère reçoivent les ressources dont ils ont besoin en quantité et en qualité, et que ces ressources sont utilisées en totalité et conformément aux plans et programmes d'activités arrêtés sous la forme de lois et de leurs textes d'application ;
- proposer, en collaboration avec l'inspection générale des services du ministère, la création et l'organisation des services du ministère ;
- émettre un avis sur la création de services décentralisés proposés par les services centraux qui en assurent le contrôle ou la tutelle ;
- s'assurer que les services centraux du ministère jouent leur rôle dans la supervision des services décentralisés placés sous leur contrôle ou leur tutelle ;
- assurer la liaison entre les services du ministère et le ministre d'une part, et entre les services du ministère et les organes de régulation et de gestion des services de l'Etat d'autre part.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le Programme Pilotage et Soutien à la Politique de Santé est piloté par le **Secrétaire Général du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales**.

Il a pour principales missions : la définition des orientations stratégiques, la coordination technique et l'administration générale des services du Ministère.

Le programme Pilotage et Soutien comprend toutes les fonctions transversales devant venir en appui des Directions Générales sectorielles. Ces fonctions sont aujourd'hui portées par des Directions Centrales (Communication, Finances, Ressources Humaines, Documentation et Archivage, Système d'Information, Statistiques, Affaires Juridiques, Planification des Infrastructures et des Equipements).

Ces nouvelles fonctions, ayant été créées très récemment, ne sont pas encore opérationnelles pour la plupart : les agents ne sont pas nommés, les conditions d'accueil et de travail de ces agents ne sont souvent pas assurées, les feuilles de route ne sont pas encore définies. Cependant, les décrets précisent clairement les attributions de chaque Direction et Service, ce qui facilitera la mise en place réelle de ces fonctions et la déclinaison des missions permanentes en plans de travail opérationnels.

Les années à venir seront donc des années de mise en place et d'organisation de ces fonctions nouvelles. L'année 2018 sera une année de transition entre l'ancienne organisation avec des services qui parfois portent telle ou telle

fonction, y compris au sein de Directions Générales et la nouvelle organisation avec les Directions Centrales. Les difficultés rencontrées et défis à relever aujourd'hui par le programme Pilotage et Soutien sont donc de plusieurs ordres :

D'ordre général pour l'ensemble du programme :

- l'absence ou l'insuffisance de personnel formé dans le champ de compétences de la fonction (par exemple en matière de communication ou d'affaires juridiques) ;
- la sous-exploitation des agents pour des raisons d'inadéquation en termes de compétences ou d'insuffisance notable de moyens et outils de travail ;
- le manque et parfois l'absence totale de collaboration avec les agents bénéficiaires sectoriels : absence d'analyse systématique des besoins notamment, absence d'enquêtes de satisfaction, manques d'échanges au quotidien) ;
- le manque de données fiables sur l'existant (notamment sur le patrimoine du ministère, les équipements, les agents...) ;
- l'absence de cadre de collaboration entre les différentes fonctions du programme pilotage et Soutien, et donc une « équipe » à construire.

En ce qui concerne certains domaines spécifiques d'appui :

- une transition à opérer entre gestion administrative du personnel et gestion des ressources humaines : rationnellement évaluer les besoins en compétences afin de pouvoir développer des plans de formation, effectuer des redéploiements et optimiser le suivi de carrière, déclinaison de politiques de GRH et anticipation des évolutions des métiers, etc. ;
- les grands chantiers à lancer porteront sur la redéfinition, la formalisation, la diffusion et le contrôle des procédures transversales afin d'améliorer le fonctionnement interne ;
- un mode de pilotage et de coordination des différentes administrations est à formaliser afin de le rendre plus fonctionnel (absence de procédures d'harmonisation et d'élaboration des rapports d'activités, difficultés à organiser à l'avance les réunions d'échanges et à réunir les personnes invitées, absence d'outils de suivi et de pilotage de l'activité) ;
- une fonction communication interne qui n'est pas encore organisée au sein du Ministère et donc faite de manière informelle ;
- l'absence d'état des lieux exhaustif du patrimoine du Ministère ;
- l'absence de politique et procédures de centralisation des achats et de gestion optimale des moyens généraux ;
- l'absence d'un véritable système de gestion de l'information (aussi bien sur le plan de la Documentation et des Archives que sur le plan sanitaire).

ENJEUX

- **Enjeu 1** : Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère ;
- **Enjeu 2** : Faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du ministère ;
- **Enjeu 3** : Développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage du Ministère

- Résultat annuel attendu 1 : avoir organisé 4 revues d'objectifs avec l'ensemble des programmes
- Résultat annuel attendu 2 : élaborer les textes réglementaires des nouvelles structures administratives et sanitaires créés par le nouveau décret 252

OBJECTIF N°2 : optimiser le fonctionnement des fonctions supports

- Résultat annuel attendu 1 : disposer d'un fichier des effectifs de la mission santé par Programme, BOP et UO

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage du Ministère

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir organisé 4 revues d'objectifs avec l'ensemble des programmes
- Résultat annuel N°2 : Elaborer les textes réglementaires des nouvelles structures administratives et sanitaires créés par le nouveau décret 252

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : Résultat non atteint
Résultat annuel N°2 : Résultat atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'organisation de revues d'objectifs		100	0	100	0	-100	100	100
Taux de formalisation des textes réglementaires du Ministère		N/A	NR	100	100	0	100	N/A

- Résultat annuel N°1 : aucune revue n'a été organisée
- Résultat annuel N°2 : les textes réglementaires des nouvelles structures administratives et sanitaires créés par le nouveau décret 252 ont été élaborés

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Optimiser le fonctionnement des fonctions supports

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

Résultat annuel attendu : Disposer d'un fichier des effectifs par Programme, BOP et UO

Résultats annuels atteints

Résultat annuel : résultat non atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du fichier des effectifs	%	100	0	100	0	-100	100	N/A

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les activités de mise en œuvre de l'activité non pas été menées par la DCRH : le fichier des effectifs par Programme, BOP et UO n'a pas été élaboré.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
25.850.1:Pilotage de la stratégie ministérielle	137 095 899	72 080 000	65 015 899	137 095 899	72 080 000	65 015 899
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	38 095 899	-	38 095 899	38 095 899	-	38 095 899
Titre 3. Dépenses de biens et services	99 000 000	72 080 000	26 920 000	99 000 000	72 080 000	26 920 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
25.850.2:Coordination administrative	4 454 116 489	29 001 958	4 425 114 531	4 454 116 489	29 001 958	4 425 114 531
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	4 403 116 489	-	4 403 116 489	4 403 116 489	-	4 403 116 489
Titre 3. Dépenses de biens et services	51 000 000	29 001 958	21 998 042	51 000 000	29 001 958	21 998 042
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	4 591 212 388	101 081 958	4 490 130 430	4 591 212 388	101 081 958	4 490 130 430
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	4 441 212 388	-	4 441 212 388	4 441 212 388	-	4 441 212 388
Titre 3. Dépenses de biens et services	150 000 000	101 081 958	48 918 042	150 000 000	101 081 958	48 918 042
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Au terme de l'exercice budgétaire 2021, le programme "Pilotage et soutien à la politique sanitaire" a enregistré un taux d'exécution globale de **2,20%** représentant un niveau total de **101 081 958 FCFA**, sur une prévision de **4 516 212 388 FCFA**.

Titre 2 : les crédits du titre 2 n'ont connu aucune exécution au sein du programme. Le montant de **4 441 212 388 FCFA** inscrit ont été liquidés au niveau central.

Titre 3 : Les crédits du titre 3 ont été ordonnancés à hauteur de **101 081 958 FCFA**, soit **67,39%**. L'écart de **- 48 918 042 FCFA** par rapport à l'inscription est lié au transfert reçu par le programme.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Aucune fongibilité

Virements

Pas de virements enregistrés

Transferts

Pas de transfert effectué

Annulations

Aucune annulation de crédits n'a été enregistrée au sein du programme

Reports

Il n'y a pas eu de report de crédits de paiement du programme Soutien et Pilotage

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	765	765	765	0	0	0	765
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B	339	339	339	0	0	0	339
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C	03	03	03	0	0	0	03
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	1 107	1 107	1 107	0	0	0	1 107
Main d'œuvre non permanente	27	27	27	0	0	0	27
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	1 134	1 134	1 134	0	0	0	1 134

Explication des évolutions :

Les effectifs du programme soutien, au cours de l'année 2021 n'ont pas varié à cause du gel des recrutements par la fonction publique.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	4 441 212 388	4 441 212 388	0	0	4 424 412 070 9	4 424 412 070
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	4 441 212 388	4 441 212 388	0	0	4 424 412 070 9	4 424 412 070

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le titre 2 est géré en centralisé par la mission 14 (gestion des finances publiques). Le programme ne dispose pas d'opérateur.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
25.850.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	99 000 000	99 000 000	72 080 000	72 080 000	26 920 000	26 920 000
Fonctionnement du Cabinet du Ministre	89 000 000	89 000 000	71 080 000	71 080 000	17 920 000	17 920 000
Activités d'inspection des services	10 000 000	10 000 000	1 000 000	1 000 000	9 000 000	9 000 000
N°25.850.2 : Coordination administrative	51 000 000	51 000 000	29 001 958	29 001 958	21 998 042	21 998 042
Fonctionnement du Secrétariat Général	35 000 000	35 000 000	20 326 958	20 326 958	14 673 042	14 673 042
Fonctionnement des fonctions supports	16 000 000	16 000 000	8 675 000	5 251 958	7 325 000	7 325 000
Total des crédits de titre 3	150 000 000	150 000 000	101 081 958	101 081 958	48 918 042	48 918 042

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Pour l'exercice budgétaire 2021, le titre 3 a été exécuté à hauteur de 67,4% soit une consommation de 72 080 000 FCFA pour les activités liées au pilotage de la stratégie du ministère de la santé et 29 001 958 FCFA consacré essentiellement à l'achat des fournitures de bureau, fournitures informatiques au secrétariat général et aux fonctions supports.